

LES MÉDIAS ET LA CRISE ÉTUDIANTE

Traitement du conflit
par les réseaux
de télévision

Sous la direction de
Daniel Giroux et
Sébastien Charlton



CENTRE D'ÉTUDES SUR LES MÉDIAS

Le Centre d'études sur les médias bénéficie du soutien financier
du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Codeurs-analystes : Marie-Anne Dayé, Étienne Ferron-Forget,
Jonathan Houde, Andrée-Anne Lévesque-Aubé,
Maxime Mariage, Ève Mercier, Édith Drouin-Rousseau,
Marilou Saint-Pierre, Valérie Yannick.

Révision : Marie-Hélène Lavoie

Infographie : Diane Trottier

ISBN 978-2-922008-49-04

Février 2014

Centre d'études sur les médias
Pavillon Casault (5604)
Université Laval
Sainte-Foy (Québec) G1V 0A6
Téléphone : 418-656-3235
Télécopieur : 418-656-7807

Adresse électronique : CEM@com.ulaval.ca
Site Internet : <http://www.cem.ulaval.ca>

Directeur du Centre : Pierre Trudel

Droits d'auteur et droits de reproduction : Toutes les demandes
de reproduction doivent être acheminées à Copibec : 514-288-1664
ou 1 800 717-2022, licences@copibec.qc.ca.

Table des matières

PREMIÈRE PARTIE.....	1
PRÉSENTATION	2
1. MÉTHODOLOGIE	2
1.1 L'évaluation des entrevues.....	2
1.2 L'analyse des nouvelles, analyses et commentaires	3
2. Périodes couvertes	3
2.1 Première période: 16 au 23 avril 2012.....	4
2.2 Deuxième période: 4 mai au 23 juin	4
3. Les émissions incluses dans l'étude	5
DEUXIÈME PARTIE.....	7
ANALYSE QUANTITATIVE	8
4. Espace consacré au conflit étudiant.....	8
4.1 Définition.....	8
4.2 Résultats.....	8
5. La couverture selon les genres journalistiques	13
5.1 Définition.....	13
5.2 Résultats.....	14
6. La couverture des enjeux de fond.....	16
6.1 Définition.....	16
6.2 Résultats.....	16
7. Les thèmes abordés	26
7.1 Définition.....	26
7.2 Résultats.....	28
8. Les unités «à caractère favorable» ou «à caractère défavorable».....	40
8.1 Définition.....	40
8.2 Résultats	41

TROISIÈME PARTIE.....	49
-----------------------	----

ANALYSE DES ENTREVUES50

9. Rapport d'analyse et de réflexion du panel d'experts	50
9.1 Introduction	50
9.2 Démarche	51
9.3 Sommaire des analyses.....	51
9.4 Le cas des entrevues « légèrement favorables » aux étudiants	52
9.5 Des entrevues sur la sellette	53
9.6 Entrevues non journalistiques	55

CONCLUSION57

Liste des figures

Figure 1 :	Temps d'antenne moyen des éditions de bulletins de nouvelles analysés, excluant les publicités	5
Figure 2 :	Temps d'antenne des éditions d'émissions d'affaires publiques du midi analysées, excluant les publicités	6
Figure 3 :	Temps d'antenne moyen des éditions de <i>24 heures en 60 minutes</i> analysées, excluant les publicités	6
Figure 4 :	Part des émissions consacrée à la crise étudiante	10
Figure 5 :	Part des bulletins de fin de soirée consacrée à la crise étudiante, par semaine.....	10
Figure 6 :	Part des émissions d'affaires publiques du midi consacrée à la crise étudiante, par semaine	11
Figure 7 :	Part de l'émission <i>24 heures en 60 minutes</i> consacrée à la crise étudiante, par semaine	11
Figure 8 :	Temps consacré à la crise étudiante, <i>24 heures en 60 minutes</i> , moyenne quotidienne, en minutes	12
Figure 9 :	Répartition de la couverture selon les genres, bulletins de fin de soirée	14
Figure 10 :	Répartition de la couverture selon les genres, émissions d'affaires publiques du midi	15
Figure 11 :	Répartition de la couverture selon les genres, <i>24 heures en 60 minutes</i>	15
Figure 12 :	Part de la couverture consacrée aux enjeux de fond, bulletins de fin de soirée	17
Figure 13 :	Part de la couverture consacrée aux enjeux de fond, émissions d'affaires publiques du midi .	17
Figure 14 :	Part de la couverture consacrée aux enjeux de fond, <i>24 heures en 60 minutes</i>	18
Figure 15 :	Part de la couverture consacrée aux enjeux de fond, par semaine, bulletins de fin de soirée ..	18
Figure 16 :	Couverture consacrée aux enjeux de fond, par semaine, bulletins de fin de soirée, moyenne quotidienne (en minutes)	19
Figure 17 :	Part de la couverture consacrée aux enjeux de fond, par semaine, émissions d'affaires publiques du midi	19
Figure 18 :	Couverture consacrée aux enjeux de fond, par semaine, émissions d'affaires publiques du midi, moyenne quotidienne (en minutes)	20
Figure 19 :	Part de la couverture consacrée aux enjeux de fond, par semaine, <i>24 heures en 60 minutes</i> ..	20
Figure 20 :	Couverture consacrée aux enjeux de fond, par semaine, <i>24 heures en 60 minutes</i> , moyenne quotidienne (en minutes)	21
Figure 21 :	Part de la couverture consacrée aux enjeux de fond selon le genre, bulletins de fin de soirée	22
Figure 22 :	Part de la couverture consacrée aux enjeux de fond selon le genre, émissions d'affaires publiques du midi	23

Figure 23:	Part de la couverture consacrée aux enjeux de fond selon le genre, <i>24 heures en 60 minutes</i>	23
Figure 24:	Répartition de la couverture consacrée aux enjeux de fond selon les genres, bulletins de fin de soirée	24
Figure 25:	Répartition de la couverture consacrée aux enjeux de fond selon les genres, émissions d'affaires publiques du midi	24
Figure 26:	Répartition de la couverture consacrée aux enjeux de fond selon les genres, <i>24 heures en 60 minutes</i>	25
Figure 27:	Répartition de la couverture selon les principaux thèmes abordés, toutes les émissions, du 4 mai au 23 juin 2012	29
Figure 28:	Répartition de la couverture selon les thèmes abordés, ensemble des émissions, par semaine	29
Figure 29:	Répartition de la couverture selon les principaux thèmes abordés, <i>Le Téléjournal 22h</i>	30
Figure 30:	Répartition de la couverture selon les principaux thèmes abordés, <i>TVA Nouvelles de 22h</i> ..	31
Figure 31:	Répartition de la couverture selon les thèmes abordés au <i>Téléjournal 22 h</i> , par semaine ...	31
Figure 32:	Répartition de la couverture selon les thèmes abordés au <i>TVA Nouvelles de 22 h</i> , par semaine	32
Figure 33:	Répartition de la couverture selon les principaux thèmes abordés, <i>Dumont le midi</i>	33
Figure 34:	Répartition de la couverture selon les principaux thèmes abordés, <i>TVA en direct.com</i>	33
Figure 35:	Répartition de la couverture selon les thèmes abordés à <i>Dumont le midi</i> , par semaine	34
Figure 37:	Répartition de la couverture selon les principaux thèmes abordés, <i>24 heures en 60 minutes</i> ..	36
Figure 38:	Répartition de la couverture selon les thèmes abordés, <i>24 heures en 60 minutes</i> , par semaine	36
Figure 39:	Répartition de la couverture selon les thèmes abordés, toutes les émissions, selon la part consacrée aux enjeux de fond	37
Figure 40:	Répartition de la couverture selon les thèmes abordés, <i>Téléjournal 22 h</i> , selon la part consacrée aux enjeux de fond	37
Figure 41:	Répartition de la couverture selon les thèmes abordés, <i>TVA Nouvelles de 22 h</i> , selon la part consacrée aux enjeux de fond	38
Figure 42:	Répartition de la couverture selon les thèmes abordés, <i>Dumont le midi</i> , selon la part consacrée aux enjeux de fond	38
Figure 43:	Répartition de la couverture selon les thèmes abordés, <i>TVA en direct.com</i> , selon la part consacrée aux enjeux de fond	39
Figure 44:	Répartition de la couverture selon les thèmes abordés, <i>24 heures en 60 minutes</i> , selon la part consacrée aux enjeux de fond	39
Figure 45:	Part de l'espace occupé (%) par les unités n'ayant pas d'orientation recensée	42
Figure 46:	Part de l'espace occupé (%) par les unités n'ayant pas d'orientation recensée, bulletins de fin de soirée, selon le genre	42
Figure 47:	Part de l'espace occupé (%) par les unités n'ayant pas d'orientation recensée, émissions d'affaires publiques du midi, selon le genre	43

Figure 48 : Part de l'espace occupé (%) par les unités n'ayant pas d'orientation recensée, 24 heures en 60 minutes, selon le genre	43
Figure 49 : Décompte des orientations recensées, bulletins de fin de soirée.....	44
Figure 50 : Indice d'orientation des camps qui s'affrontent, bulletins de fin de soirée	45
Figure 51 : Décompte des orientations recensées, émissions d'affaires publiques du midi	46
Figure 52 : Indice d'orientation des camps qui s'affrontent, émissions d'affaires publiques du midi ...	47
Figure 53 : Décompte des orientations recensées, 24 heures en 60 minutes	47
Figure 54 : Indice d'orientation des camps qui s'affrontent, 24 heures en 60 minutes	48
Figure 55 : Orientation des entrevues selon les émissions	52



PREMIÈRE PARTIE

PRÉSENTATION

1. MÉTHODOLOGIE

Cette analyse porte sur une partie de l'information télévisée traitant du conflit qui a opposé les étudiants au gouvernement québécois, au printemps 2012, à propos d'une hausse importante des frais de scolarité. Les émissions suivantes ont été retenues :

- *Le Téléjournal 22 h* de Radio-Canada, diffusé tous les jours
- *Le TVA 22 heures*, diffusé tous les jours
- *Dumont le midi*, à V, diffusée à l'heure du lunch du lundi au vendredi
- *TVA en direct.com*, à TVA, diffusée à l'heure du lunch du lundi au vendredi
- *24 heures en 60 minutes*, à RDI, diffusée en début de soirée du lundi au vendredi

La méthode mise au point pour analyser le traitement du conflit étudiant permet de décrire les caractéristiques des productions journalistiques telles qu'elles peuvent être perçues par les téléspectateurs. Elle comporte deux approches différentes adaptées à deux types de contenu distincts. Les entrevues sont soumises à l'appréciation d'un panel de spécialistes. Quant aux nouvelles et aux analyses, elles sont soumises à une grille d'analyse précise administrée par une équipe de codeurs-analystes. À partir des résultats obtenus, il est possible de déterminer le sens général qui se dégage de l'ensemble des éléments retenus par le journaliste ou l'animateur (les faits qu'il rapporte, la relation qu'il établit entre eux, les images et la voix des acteurs, des experts et des autres intervenants qu'il a retenus). Cette grille a été conçue dans le but de recueillir des données sur des caractéristiques objectives de la production et ne vise donc pas à porter un regard normatif sur la démarche journalistique proprement dite (c'est-à-dire, par exemple, juger du bien-fondé d'une analyse ou de l'exactitude des propos rapportés). Elle permet cependant de comparer une émission à une autre, sur des bases communes.

1.1 L'ÉVALUATION DES ENTREVUES

Un panel composé de trois spécialistes fait l'évaluation des entrevues. Il apprécie le rôle de l'animateur. Voici des exemples de questions que les membres du panel peuvent se poser : Les questions de l'animateur sont-elles orientées en faveur ou en défaveur d'une partie en cause ? L'animateur est-il inutilement agressif ? Les participants sont-ils traités de manière équitable ?

L'équipe d'experts est composée de trois personnes qui ont une grande connaissance des relations entre le monde politique et les médias : Frédéric Bastien, professeur de science politique à l'Université de Montréal, Paule Beaugrand-Champagne, consultante en information, ex-présidente-directrice générale de Télé-Québec et ex-éditrice du magazine *L'actualité*, ainsi que Chantal Francoeur, professeur de journalisme à l'Université du Québec à Montréal et ex-journaliste à Radio-Canada.

1.2 L'ANALYSE DES NOUVELLES, ANALYSES ET COMMENTAIRES

Chaque émission est segmentée en unités. L'**unité** désigne une partie de l'émission portant sur un même événement et appartenant au même genre journalistique : une nouvelle, une analyse, un commentaire, une entrevue, un débat ou un vox populi. Les informations suivantes sont consignées pour chacune des unités : diffuseur, émission, genre journalistique et temps d'antenne.

Notre analyse s'attarde aux éléments suivants : l'espace accordé par les diffuseurs à l'affrontement avec les étudiants, l'utilisation qui est faite des différents genres journalistiques (nouvelle, analyse, commentaire, entrevue, débat, vox populi), les dimensions couvertes (enjeux de fond, événementiel, stratégie des parties), les sujets abordés, de même que les unités orientées. Certaines de ces variables peuvent être croisées de manière à enrichir l'analyse.

2. PÉRIODES COUVERTES

Deux périodes d'analyse ont été retenues, en fonction des événements qui ont ponctué le conflit et de l'accessibilité du matériel diffusé. Il est beaucoup plus difficile de récupérer à posteriori un corpus d'émissions télévisées que de constituer un corpus d'articles de journaux. En raison de cette contrainte déterminante qui fait en sorte que cette analyse ne couvre pas toute la période du conflit, il faudra éviter les généralisations au moment de considérer les résultats obtenus.

Les premiers signes printaniers¹ d'un conflit entre le gouvernement et des associations étudiantes à propos des frais de scolarité apparaissent au milieu du mois de février 2012 quand quelques groupes étudiants enclenchent un mouvement de grève qui prendra de l'ampleur au cours des semaines qui suivront. Les parties ne trouveront pas de terrain d'entente. Une loi spéciale de l'Assemblée nationale amènera petit à petit les étudiants à reprendre les cours. Lors de la Fête nationale des Québécois, le 24 juin, la phase printanière de l'affrontement était terminée. Quelques semaines plus tard, alors que le gouvernement convoquait les Québécois aux urnes, les étudiants portaient le litige dans l'arène électorale.

L'étude des émissions de télévision porte sur deux périodes, celle du 16 au 23 avril, puis celle du 4 mai au 23 juin.

1. Au cours de l'automne 2011, quelques groupes étudiants avaient fait grève ou manifesté. Les associations étudiantes avaient alors annoncé qu'elles comptaient mobiliser leurs membres pour un mouvement de plus grande envergure au printemps.

En conséquence, elle ne traite pas de la couverture des débrayages ni des manifestations et autres actions de protestations qui se déroulent entre la mi-février et la mi-avril. Quelques-unes de ces activités donnent lieu à des affrontements avec les forces policières. Une première manifestation d'importance de cette mobilisation printanière se tient le 22 mars à Montréal. Quelque 100 000 personnes y participent, pacifiquement. Au début du mois d'avril, le gouvernement Charest annonce des bonifications au programme de prêts étudiants, mais maintient les hausses prévues aux frais de scolarité dans les universités. La grogne étudiante continue de prendre de l'ampleur. Voici, en quelques lignes, un rappel des événements marquants qui ont suivi.

2.1 PREMIÈRE PÉRIODE : 16 AU 23 AVRIL 2012

Cette période débute le 16 avril par une brève interruption du service de métro de Montréal, en raison de sacs de briques jetés sur les rails, et par des actes de vandalisme touchant quatre bureaux de ministres libéraux. Malgré l'absence de revendications immédiates, ces gestes concertés élèvent d'emblée des soupçons à l'endroit d'éléments du mouvement étudiant.

Les 18 et 19 avril, des affrontements entre policiers et manifestants sur le campus de l'Université du Québec en Outaouais entraînent de nombreuses arrestations, alors que certains manifestants empêchent la tenue de cours malgré une injonction ordonnant leur bon déroulement.

Les 20 et 21 avril, les confrontations entre la police et des manifestants se poursuivent devant le Palais des congrès de Montréal, où se tient le Salon Plan Nord. Dans son allocution, le premier ministre Jean Charest fera des blagues à ce propos pour détendre l'atmosphère, blagues qui seront jugées déplacées par certains.

Le 22 avril, une importante mobilisation à Montréal dans le cadre du Jour de la Terre s'avère aussi, pour plusieurs, l'occasion de manifester leur mécontentement face au gouvernement Charest sur de nombreuses questions, dont celle de la hausse des frais de scolarité.

Cette période se termine le 23 avril par les premières rencontres de négociations entre le gouvernement et les principaux regroupements étudiants.

2.2 DEUXIÈME PÉRIODE : 4 MAI AU 23 JUIN

La deuxième période analysée s'avère particulièrement mouvementée sur le plan événementiel. Ainsi, le 4 mai, alors que se tient à Québec une séance de négociation entre les principales associations étudiantes et le gouvernement, une manifestation organisée à Victoriaville à l'occasion du conseil général du Parti libéral du Québec vire à l'émeute et un jeune manifestant y perd l'usage d'un œil. Une entente de principe conclue à Québec le lendemain sera éventuellement rejetée massivement par les assemblées étudiantes.

Le 10 mai, des bombes fumigènes lancées dans le métro de Montréal provoquent l'interruption du service en pleine heure de pointe : des photos des suspects, liés au mouvement étudiant, sont rendues publiques dans les heures qui suivent, et ceux-ci seront rapidement retracés.

Le 14 mai, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, annonce sa décision de quitter immédiatement la politique et est remplacée aussitôt par Michelle Courchesne. Des rumeurs voulant que le gouvernement envisage de recourir à une loi spéciale pour forcer le retour en classe commencent à circuler et se verront confirmer par le gouvernement le 16 mai. Après de longues heures de débat à l'Assemblée nationale, le projet de loi 78 est adopté le 18 mai. Celui-ci vise à réaménager le calendrier scolaire, notamment par l'interruption des sessions dans certains établissements toujours en grève, et à encadrer de façon plus stricte les manifestations. Loin de faire l'unanimité, certains y voyant entre autres une atteinte au droit de manifester paisiblement, la loi spéciale entraîne plutôt la multiplication de manifestations où des gens de tous âges expriment leur désaccord en frappant bruyamment sur des casseroles.

De nouvelles rencontres de négociation entre le gouvernement et les grandes associations étudiantes achoppent à la fin du mois, et les inquiétudes grimpent progressivement dans certains milieux à l'approche de la saison touristique. Les festivités autour du Grand Prix de Montréal du 7 au 10 juin se tiennent dans un calme relatif mais non sans le déploiement d'un important dispositif policier. Les manifestations se poursuivent tout au long de la période couverte par notre analyse sans que ne se concrétisent les craintes de dérapages que faisait naître l'approche de la Fête nationale.

3. LES ÉMISSIONS INCLUSES DANS L'ÉTUDE

Cinq émissions télévisées traitant de l'actualité ont été ciblées pour la présente étude. Deux chaînes généralistes francophones offraient des bulletins de fin de soirée au cours de la période où s'est déroulée la crise étudiante. Les éditions de ces deux bulletins, soit le *Téléjournal 22 h* de Radio-Canada, une chaîne publique, et le *TVA Nouvelles de 22 h* de la chaîne privée éponyme, font partie de notre corpus. La durée de ces bulletins peut varier légèrement (**figure 1**) en fonction des événements, et ceux-ci sont généralement un peu plus courts les jours fériés et les fins de semaine, ce qui influence la moyenne hebdomadaire. Pour la dernière semaine couverte par cette analyse, le *TVA Nouvelles de 22 h* adopte son horaire d'été, ce qui diminue d'environ 25 % son temps d'antenne.

FIGURE 1 : TEMPS D'ANTENNE MOYEN DES ÉDITIONS DE BULLETINS DE NOUVELLES ANALYSÉS, EXCLUANT LES PUBLICITÉS

	<i>Le Téléjournal</i>	<i>TVA Nouvelles</i>
16 au 23 avril	34:30	34:40
4 au 12 mai	32:10	33:10
13 au 19 mai	33:20	35:10
20 au 26 mai	31:30	32:40
27 mai au 2 juin	34:20	33:20
3 au 9 juin	31:40	32:00
10 au 16 juin	31:40	32:10
17 au 23 juin	33:10	24:40
Toute la période	32:50	32:20

Nous avons par ailleurs analysé le contenu de deux émissions d'affaires publiques diffusées en direct sur l'heure du midi, soit *Dumont le midi*, à V, et *TVA en direct.com*, à TVA, deux chaînes généralistes privées francophones. Ces émissions ont une durée fixe (**figure 2**) pour tout le corpus. Notons que ces deux émissions du midi n'ont pas été retenues pour ce qui est de la première période couverte, soit du 16 au 23 avril.

FIGURE 2 : TEMPS D'ANTENNE DES ÉDITIONS D'ÉMISSIONS D'AFFAIRES PUBLIQUES DU MIDI ANALYSÉES, EXCLUANT LES PUBLICITÉS

	<i>Dumont le midi</i>	<i>Tva en direct.com</i>
4 mai au 23 juin	22:45	44:50

Finalement, les éditions de l'émission d'affaires publiques de début de soirée *24 heures en 60 minutes*, diffusée sur la chaîne francophone d'information continue de propriété publique RDI, ont été retenues pour l'étude. Bien que située dans une case horaire théorique de 60 minutes ponctuée de publicités, la durée de l'émission a été allongée, à l'occasion, en fonction de l'actualité (**figure 3**)².

FIGURE 3 : TEMPS D'ANTENNE MOYEN DES ÉDITIONS DE 24 HEURES EN 60 MINUTES ANALYSÉES, EXCLUANT LES PUBLICITÉS

	<i>24 heures en 60 minutes</i>
16 au 23 avril	43:00
4 au 12 mai	43:00
13 au 19 mai	84:40
20 au 26 mai	53:30
27 mai au 2 juin	83:50
3 au 9 juin	49:10
10 au 16 juin	43:00
17 au 23 juin	43:00
Toute la période	54:50

2. Trois éditions des émissions retenues n'ont pu être récupérées. Il s'agit du *Téléjournal 22 h* du 6 mai 2012 et des éditions de *Dumont le midi* des 14 et 15 juin 2012. Les données ont été pondérées en conséquence.



DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE QUANTITATIVE

Par

Sébastien Charlton, professionnel de recherche au Centre d'études sur les médias

Daniel Giroux, secrétaire général du Centre d'études sur les médias

Olivier Bouchard, professionnel de recherche au Centre d'études sur les médias

4. ESPACE CONSACRÉ AU CONFLIT ÉTUDIANT

4.1 DÉFINITION

L'espace alloué au conflit étudiant par les émissions analysées s'obtient en additionnant la durée (en minutes) de chaque unité, incluant les manchettes, portant sur l'un ou l'autre des aspects de l'affrontement entre le gouvernement (parti au pouvoir) et une partie du milieu étudiant au printemps 2012. Les pauses publicitaires ne font pas partie des calculs.

4.2 RÉSULTATS

Pour la période du 16 au 23 avril, la couverture du conflit étudiant représente un peu plus de 15 % du contenu des deux bulletins de nouvelles et 45 % de celui de l'émission *24 heures en 60 minutes* (**figure 4**). Pour la deuxième période couverte, du 4 mai au 23 juin 2012, les bulletins de nouvelles lui dédient environ le tiers de leur contenu (36 % pour le *TVA Nouvelles*, et 33 % pour le *Téléjournal 22 h*), tout comme l'émission *TVA en direct.com* (à 30 %). Pour sa part, *Dumont le midi* consacre la moitié (52 %) de son temps d'antenne à la question étudiante, alors que près des deux tiers (65 %) de celui de *24 heures en 60 minutes* s'y rapporte.

En séparant le corpus en semaines³ dans le but de connaître l'évolution de la couverture du « Printemps érable » au fil du temps, d'importantes variations apparaissent. Pour les bulletins de nouvelles de l'un et l'autre réseau (**figure 5**), l'affrontement représente toujours au moins le quart du temps d'antenne dans les semaines échelonnées du 4 mai au 16 juin inclusivement. Dans les deux cas, la couverture des événements liés à la crise est moindre pour la dernière semaine, soit celle du 17 au 23 juin : elle compte alors pour 15 % du contenu du *TVA Nouvelles de 22 h*, version estivale écourtée, et pour 10 % de celui du *Téléjournal*. Pour l'ensemble des huit semaines que nous avons étudiées, chacun des deux réseaux a proposé une couverture plus extensive que son rival pendant quatre semaines. Mais les écarts ne sont pas très importants, exception faite de la semaine du 20 au 26 mai alors que le conflit a occupé 56 % du temps d'antenne aux bulletins de TVA, comparativement à 32 % aux bulletins du service public.

3. En fait, le corpus étant asymétrique, la « semaine » débutant le lundi 16 avril comporte 8 journées de programmation et se termine le lundi 23 avril pour les émissions auxquelles elle s'applique, et la « semaine » du 4 au 12 mai comporte 9 jours, débutant un vendredi et se terminant un samedi. Les semaines subséquentes débutent le dimanche et se terminent le samedi.

Dumont le midi consacre plus de 60% de son temps d'antenne à la crise étudiante les 4 premières semaines s'étendant du 4 mai au 2 juin (**figure 6**), avec un sommet de près de 90% pour la période du 20 au 26 mai. La proportion de temps qui lui est accordée baisse pour les trois dernières semaines, avoisinant les 20% pour deux d'entre elles mais dépassant légèrement la moitié du temps d'antenne pour l'autre, soit celle du 10 au 16 juin.

TVA en direct.com consacre généralement de 20% à 30% de son contenu hebdomadaire au conflit étudiant, sauf pour les deux semaines que compte l'intervalle du 13 au 26 mai, avec respectivement environ 50% et 60% de temps d'antenne. À l'inverse, ce pourcentage atteint un creux de 12% pour la semaine du 10 au 16 juin.

Le cas de *24 heures en 60 minutes* est particulier dans la mesure où, pendant la crise, l'émission est allongée à 11 reprises, généralement pour approfondir des dossiers liés à la crise étudiante tout en laissant, lorsque nécessaire, un peu d'antenne à d'autres sujets d'actualité. Ces émissions allongées se concentrant pendant la semaine du 13 au 19 mai et celle du 29 mai au 2 juin, les proportions ne représentent pas parfaitement les différences dans la couverture entre les semaines. C'est pourquoi la **figure 7**, qui présente ces proportions, est complétée par la **figure 8**, où nous avons colligé le temps moyen alloué quotidiennement au conflit pour chacune des semaines.

Ainsi, du 13 au 19 mai, 4 des 5 éditions de *24 heures en 60 minutes* ont été allongées, pour une extension totale de 4 heures 30 minutes (l'émission a donc occupé l'antenne pendant 9 heures 30 minutes plutôt que 5 heures). Cette même semaine, plus de 95% du temps d'antenne de l'émission a été consacré à la crise. Au total, cela correspond à plus de 80 minutes de contenu relatif au conflit par émission. La semaine suivante, du 20 au 27 mai, l'émission n'est allongée qu'une seule fois, pour 60 minutes supplémentaires. Bien qu'environ 75% du contenu de la semaine ait été consacré au conflit, cela correspond à environ 40 minutes de matériel par émission. Finalement, du 27 mai au 2 juin, 4 éditions ont été allongées pour une extension totale de 4 heures. Les émissions sont consacrées, en moyenne, à 80% au conflit étudiant: cela correspond à un peu moins de 70 minutes quotidiennement. Par la suite, l'émission n'est allongée qu'une seule fois, le 7 juin, de 30 minutes. La proportion de temps accordée au conflit y est aussi moindre, se situant légèrement au-dessus de 30% pour les semaines du 3 au 16 juin et de 20% pour la dernière semaine analysée.

Globalement, pour les 5 émissions qui ont fait l'objet de cette analyse, l'intérêt pour les événements du « Printemps érable » est à son apogée pendant les 4 semaines allant du 4 mai (manifestation qui tourne à l'émeute à Victoriaville) au 2 juin (48 heures après l'échec d'une ultime ronde de négociation). L'intérêt est à son point le plus bas pendant la semaine du 17 au 23 juin, à la veille des vacances estivales, et ce, alors que la loi 78 qui encadre le droit de manifester et prévoit de fortes amendes pour quiconque tente d'empêcher un étudiant d'assister à ses cours est en vigueur depuis un mois.

FIGURE 4 : PART DES ÉMISSIONS CONSACRÉE À LA CRISE ÉTUDIANTE

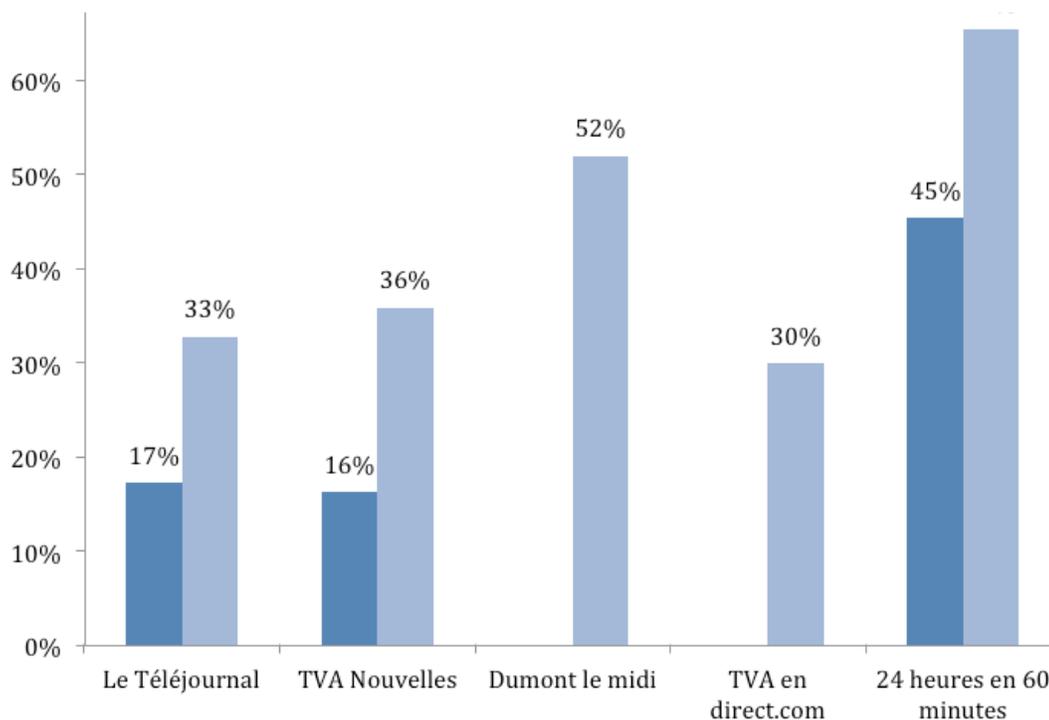


FIGURE 5 : PART DES BULLETINS DE FIN DE SOIRÉE CONSACRÉE À LA CRISE ÉTUDIANTE, PAR SEMAINE

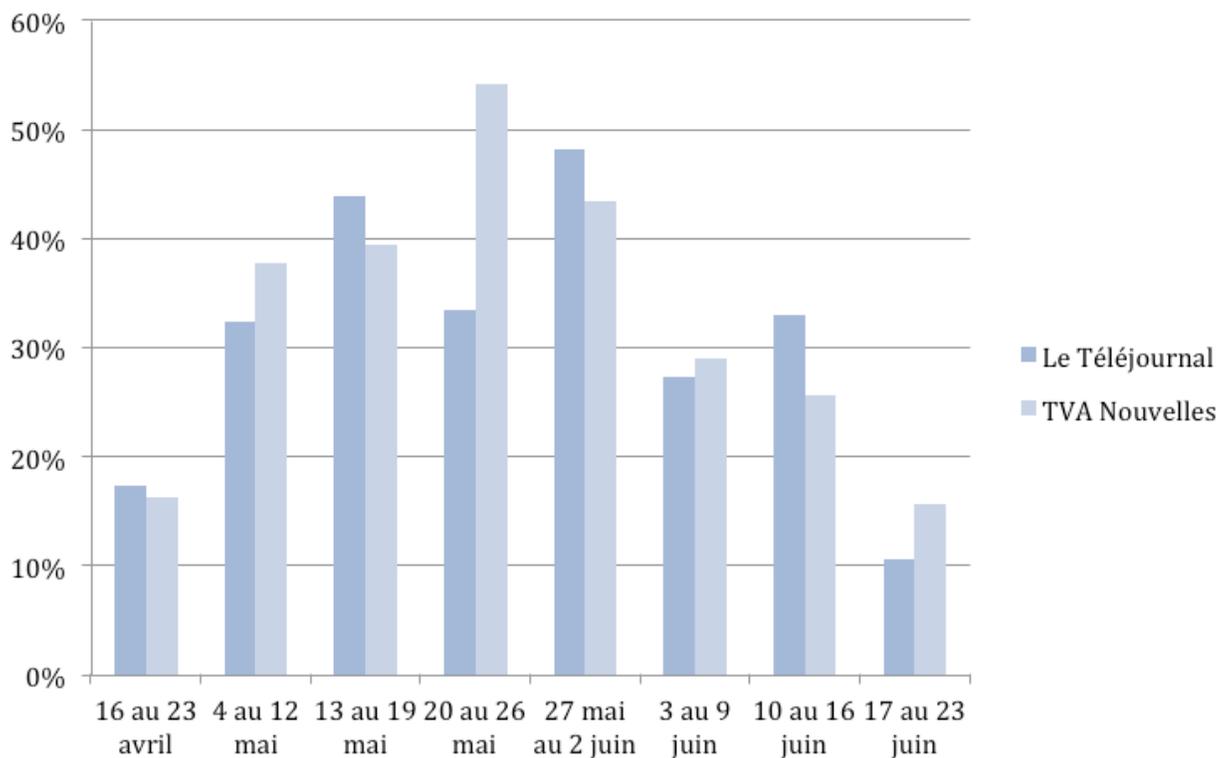


FIGURE 6 : PART DES ÉMISSIONS D'AFFAIRES PUBLIQUES DU MIDI CONSACRÉE À LA CRISE ÉTUDIANTE, PAR SEMAINE

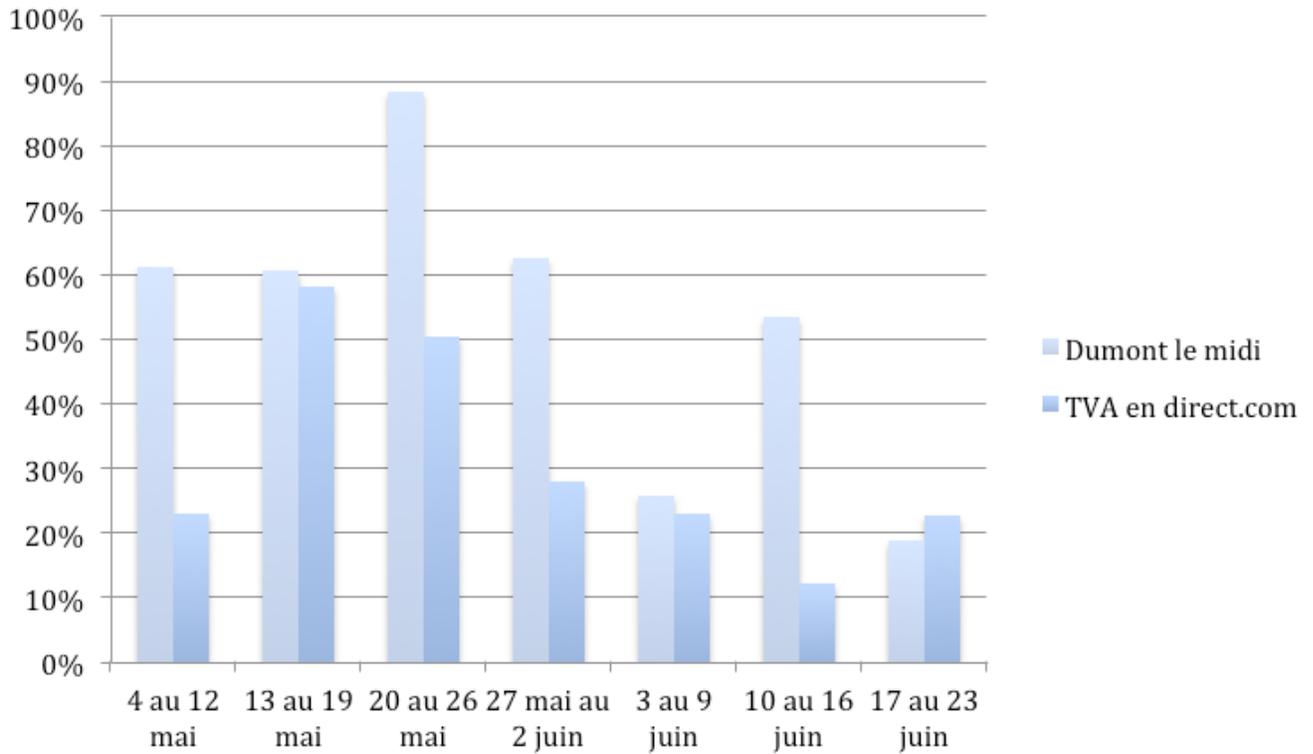


FIGURE 7 : PART DE L'ÉMISSION 24 HEURES EN 60 MINUTES CONSACRÉE À LA CRISE ÉTUDIANTE, PAR SEMAINE

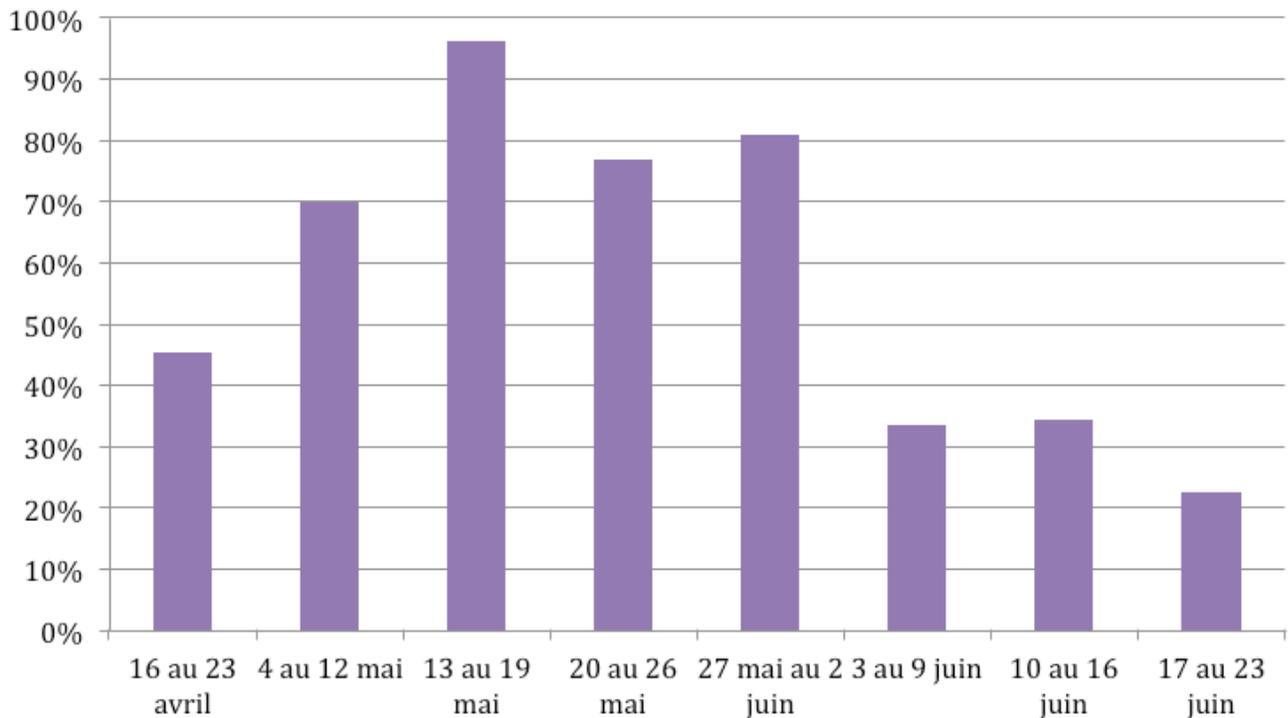
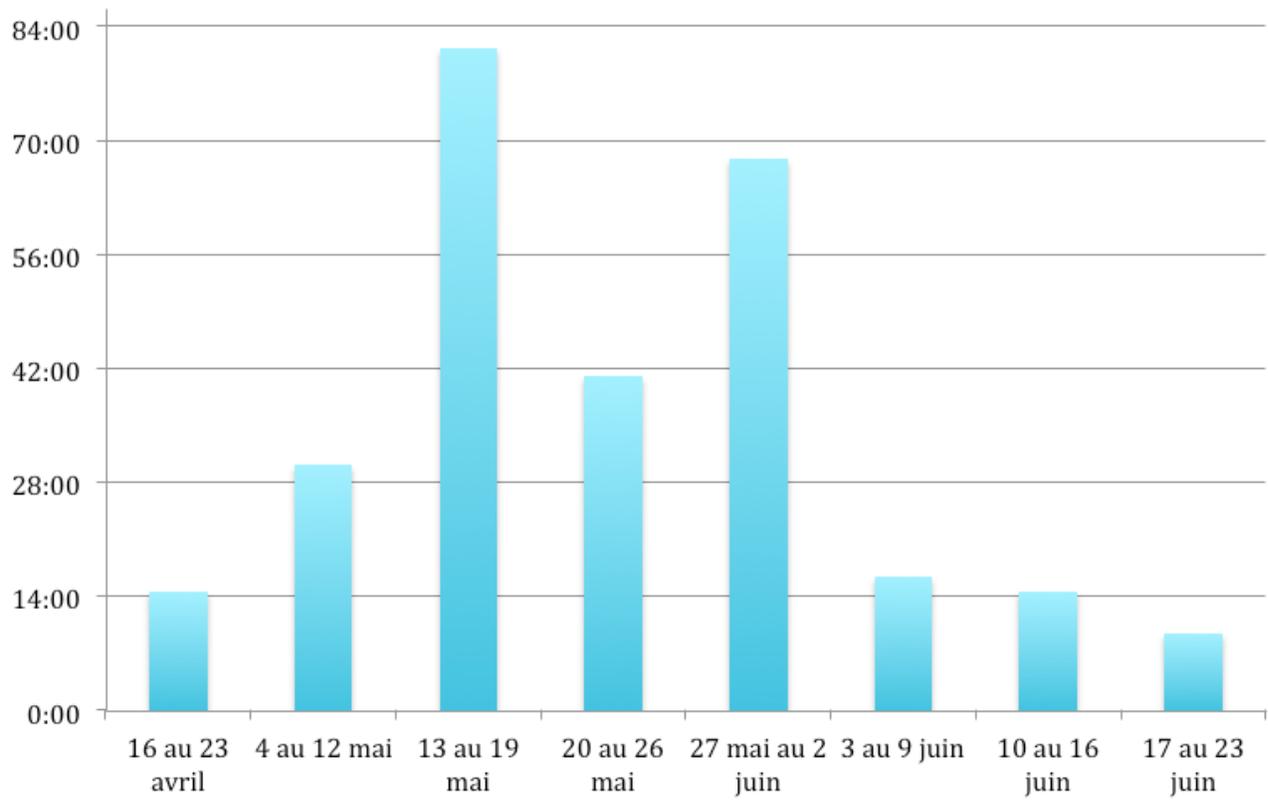


FIGURE 8 : TEMPS CONSACRÉ À LA CRISE ÉTUDIANTE, 24 HEURES EN 60 MINUTES, MOYENNE QUOTIDIENNE, EN MINUTES



5. LA COUVERTURE SELON LES GENRES JOURNALISTIQUES

5.1 DÉFINITION

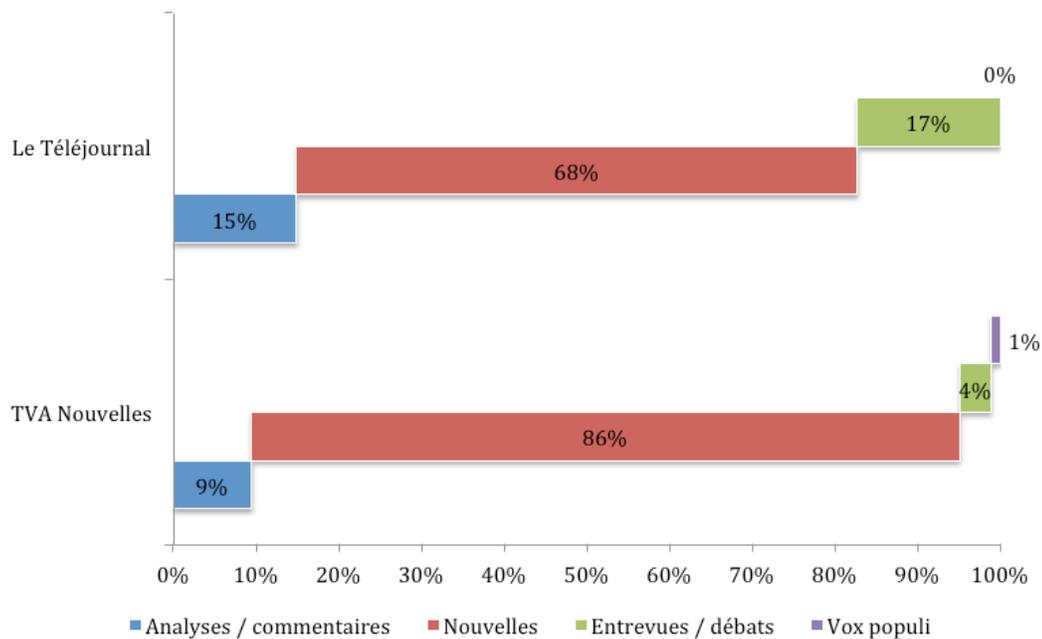
Les unités ont été regroupées à l'intérieur de quatre grandes catégories de genres :

- **la nouvelle** recouvre les segments informatifs visant à rendre compte d'événements récents ou de développements nouveaux par rapport à ces événements. Dans le cas des émissions d'affaires publiques, seront comprises dans ce genre la présentation de sujets qui pourront être développés ensuite par le biais entre autres d'analyses ou d'entrevues. Comme les émissions d'affaires publiques s'inspirent de l'actualité du moment, ces présentations mettent habituellement en place les éléments justifiant la pertinence du sujet abordé par rapport à l'actualité du moment ;
- la catégorie **analyse et commentaire** comprend les extraits qui cherchent à faire comprendre des faits et la portée de certains événements en établissant des relations entre eux, en les mettant en relation avec des événements passés, en développant leurs causes et effets. Les analyses peuvent être effectuées par des individus présentés comme des analystes ou par des journalistes. Par ailleurs, dans l'émission *Dumont le midi*, le concept veut qu'en cours d'émission un journaliste fasse état de quelques situations d'actualité qui sont commentées parallèlement par l'animateur et son acolyte, et parfois par le journaliste lui-même ;
- la catégorie **entrevues et débats** comprend les blocs pendant lesquels l'animateur ou un journaliste interview un élu, un représentant étudiant, celui d'un groupe d'intérêt ou un expert. Les propos de la personne interviewée sont diffusés sans traitement journalistique, contrairement à ce qui se produit dans un reportage (du genre nouvelle). La catégorie inclut les points de presse présentés en direct. L'entretien de l'animateur avec un journaliste n'est pas considéré comme une entrevue, mais, selon le cas, comme une nouvelle ou une analyse. Les débats sont caractérisés par le fait que les participants aux échanges ont été explicitement choisis de façon à représenter des points de vue divergents, en apparence du moins. Un ou plusieurs journalistes peuvent agir comme débatteur ;
- le **vox populi** est un bloc où la parole est donnée aux téléspectateurs. Pour les émissions retenues, cela peut prendre essentiellement trois formes : la lecture ou le résumé de courriels ou commentaires laissés sur Internet, les réponses à une question à choix fermés s'adressant spécifiquement aux auditeurs de l'émission ou, pour l'émission *TVA en Direct.com*, une discussion entre l'animateur et des intervenants dans le cadre d'une tribune téléphonique.

5.2 RÉSULTATS

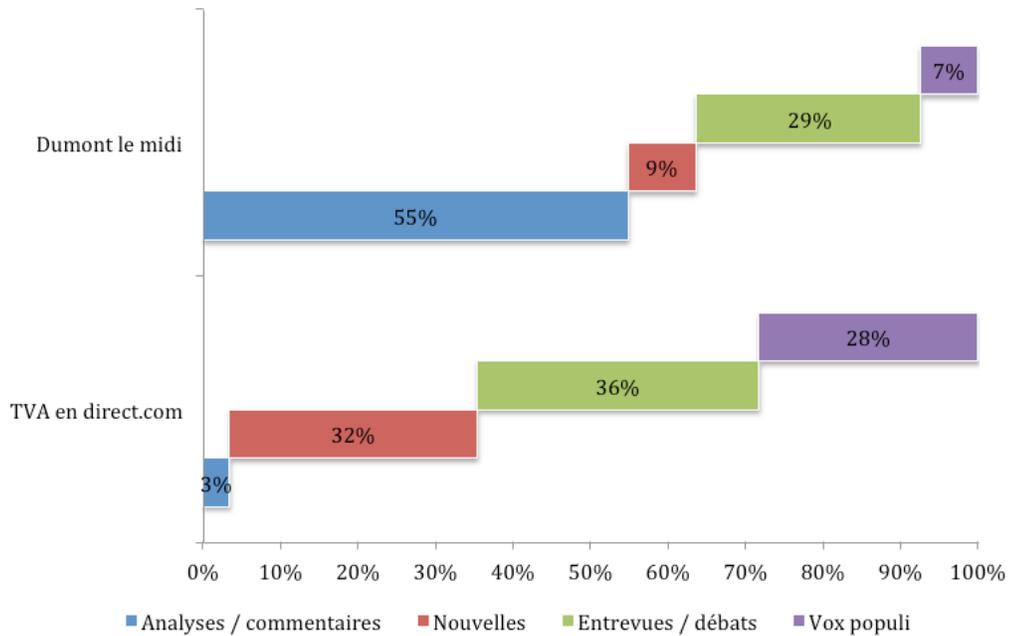
Les deux bulletins d'information traitent le conflit étudiant en utilisant surtout le genre de la nouvelle (**figure 9**), dans des proportions de 86 % pour le *TVA Nouvelles* et de 68 % dans le cas du *Téléjournal 22 h*. Suivent en importance, pour le bulletin de Radio-Canada, les entrevues et les débats (17 %) et les analyses et commentaires (15 %). Pour le *TVA Nouvelles*, ce sont les analyses et commentaires qui se situent au deuxième rang, représentant 9 % du temps consacré au conflit étudiant. Les entrevues et débats suivent, avec une proportion de 4 %, alors que les vox populi, absents au bulletin de fin de soirée de Radio-Canada, représentent un point de pourcentage du contenu lié au conflit pour celui de TVA.

FIGURE 9 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE SELON LES GENRES, BULLETINS DE FIN DE SOIRÉE



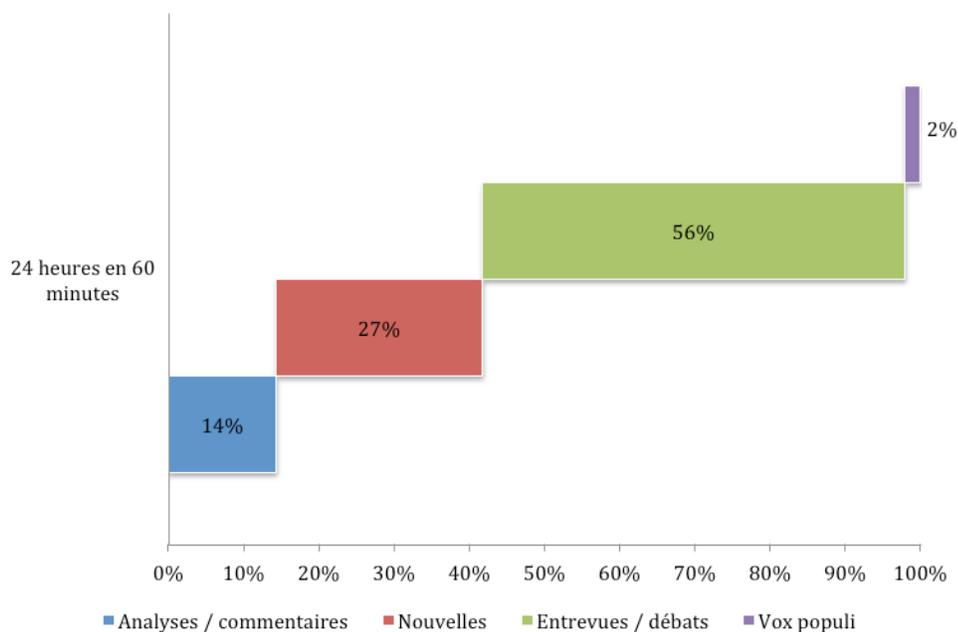
Dumont le midi (**figure 10**) privilégie l'analyse et le commentaire au moment d'aborder le conflit étudiant (55 %). Les entrevues et débats représentent 29 % du contenu total. Les nouvelles suivent, avec 9 %, et les vox populi, qui prennent ici la forme de commentaires acheminés par Internet et de réponses à des questions posées par le biais de *Facebook*, forment le 7 % restant. *TVA en direct.com* répartit principalement le temps qu'il accorde au conflit entre les entrevues et débats (36 %), les nouvelles (32 %) et les vox populi (28 %). Ces derniers consistent en la lecture de commentaires émis sur Internet et la tenue de tribunes téléphoniques. Le reste de la couverture est composé d'analyses ou de commentaires (3 %).

FIGURE 10 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE SELON LES GENRES, ÉMISSIONS D'AFFAIRES PUBLIQUES DU MIDI



La couverture du conflit étudiant de l'émission *24 heures en 60 minutes* (**figure 11**) est composée majoritairement d'entrevues et de débats (56%). Le genre de la nouvelle se situe au deuxième rang avec 27% de la couverture. Les analyses et commentaires composent 14% du contenu sur le conflit, alors que 2% de l'espace est accordé aux vox populi. Il s'agit dans ce cas de la lecture de commentaires en provenance des réseaux sociaux.

FIGURE 11 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE SELON LES GENRES, 24 HEURES EN 60 MINUTES



6. LA COUVERTURE DES ENJEUX DE FOND

6.1 DÉFINITION

Sont considérés comme des enjeux de fond les éléments qui visent à éclairer le téléspectateur sur les positions des différents acteurs et les implications concrètes de certaines décisions. On pense notamment aux passages détaillant les implications positives ou négatives de la hausse des frais de scolarité, expliquant le contexte dans lequel le débat se tient, faisant part de solutions articulées pour dénouer la crise, décrivant la façon dont sont gérées les institutions d'enseignement, analysant le réalisme de certaines propositions ou les implications légales de certaines décisions, ou s'interrogeant sur le caractère démocratique du mouvement étudiant, sur les fondements de la loi spéciale, etc.

Cela s'oppose à la stricte description événementielle, de même qu'aux aspects liés à la joute que se livrent les acteurs, par exemple les impacts possibles d'un geste sur l'opinion publique ou le fait qu'une stratégie permette ou non d'arriver à ses fins, et aux billets d'humeur (par exemple, « Qu'ils ferment leur gueule et étudient »).

6.2 RÉSULTATS

Les différentes émissions analysées ont surtout privilégié les considérations liées à la joute entre les acteurs ainsi que le strict récit événementiel. Pour les bulletins d'information (**figure 12**), celui de la SRC a tout de même consacré 30 % de sa couverture aux enjeux de fond. Cette proportion est inférieure à 20 % au réseau TVA.

Les enjeux de fond sont cependant privilégiés à l'émission d'affaires publiques *TVA en direct.com* (58 % de la couverture). (**figure 13**) Pour *Dumont le midi*, ceux-ci représentent environ 30 % du contenu relatif au conflit. Finalement, *24 heures en 60 minutes* consacre 44 % de sa couverture à l'approfondissement des enjeux de fond (**figure 14**).

La place accordée au développement des enjeux de fond varie beaucoup d'une semaine à l'autre pour une même émission, mais aussi lorsque vient le temps de comparer les différentes émissions entre elles. Cela se constate tant en ce qui a trait à la proportion d'enjeux de fond retrouvée par rapport au contenu hebdomadaire sur la crise qu'en ce qui concerne le temps moyen que ces considérations occupent par émission (**figures 15 à 20**). Pendant les six premières semaines, sur les huit considérées par cette étude, les téléjournaux de fin de soirée du service public abordent davantage les enjeux de fond que ceux du réseau privé. L'écart le plus important est observé pendant la semaine du 27 mai au 2 juin alors que la SRC a consacré plus de 40 % de sa couverture à ces questions, comparativement à moins de 10 % pour TVA. Cela représente 7 minutes, en moyenne, par édition dans le premier cas, et une minute pour le second.

FIGURE 12 : PART DE LA COUVERTURE CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND, BULLETINS DE FIN DE SOIRÉE

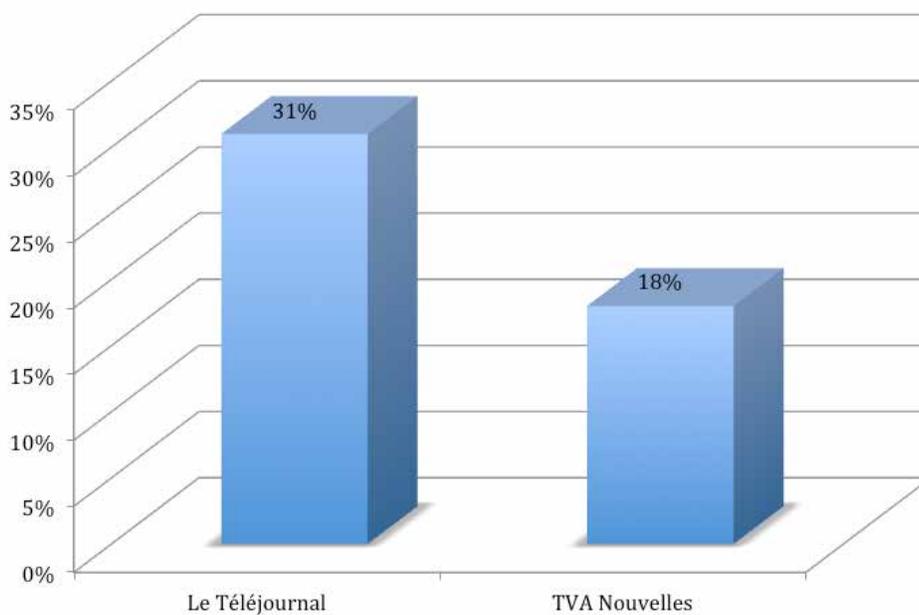


FIGURE 13 : PART DE LA COUVERTURE CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND, ÉMISSIONS D'AFFAIRES PUBLIQUES DU MIDI

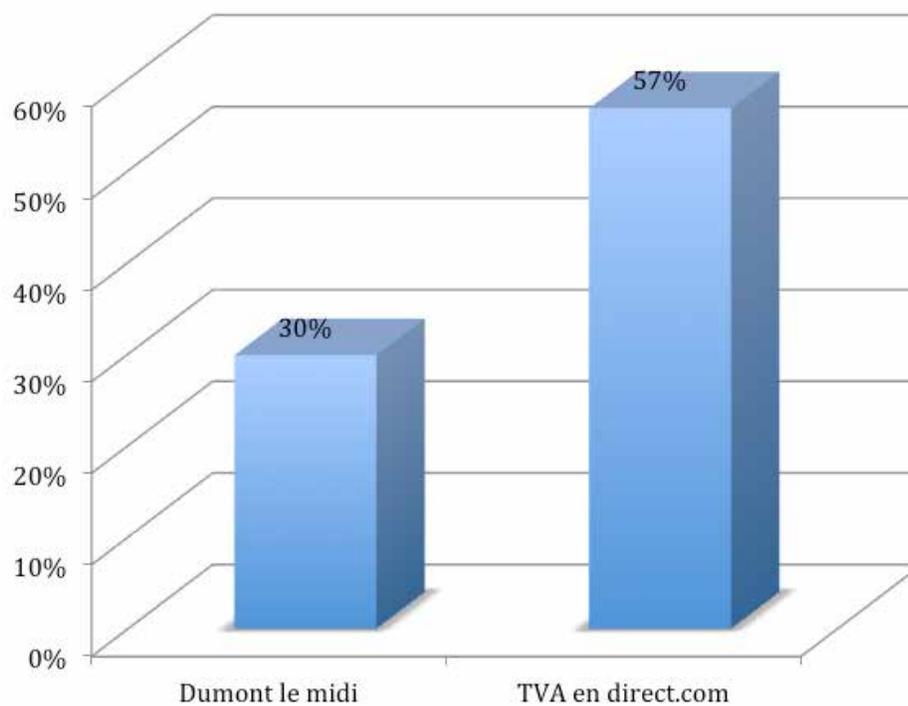


FIGURE 14: PART DE LA COUVERTURE CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND, 24 HEURES EN 60 MINUTES

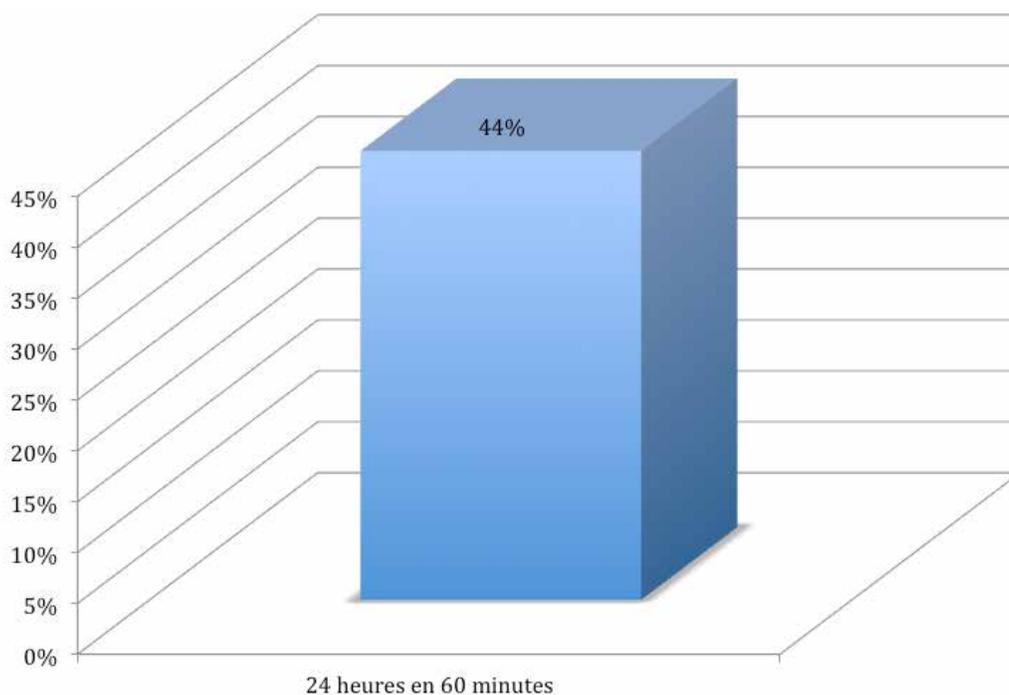


FIGURE 15: PART DE LA COUVERTURE CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND, PAR SEMAINE, BULLETINS DE FIN DE SOIRÉE

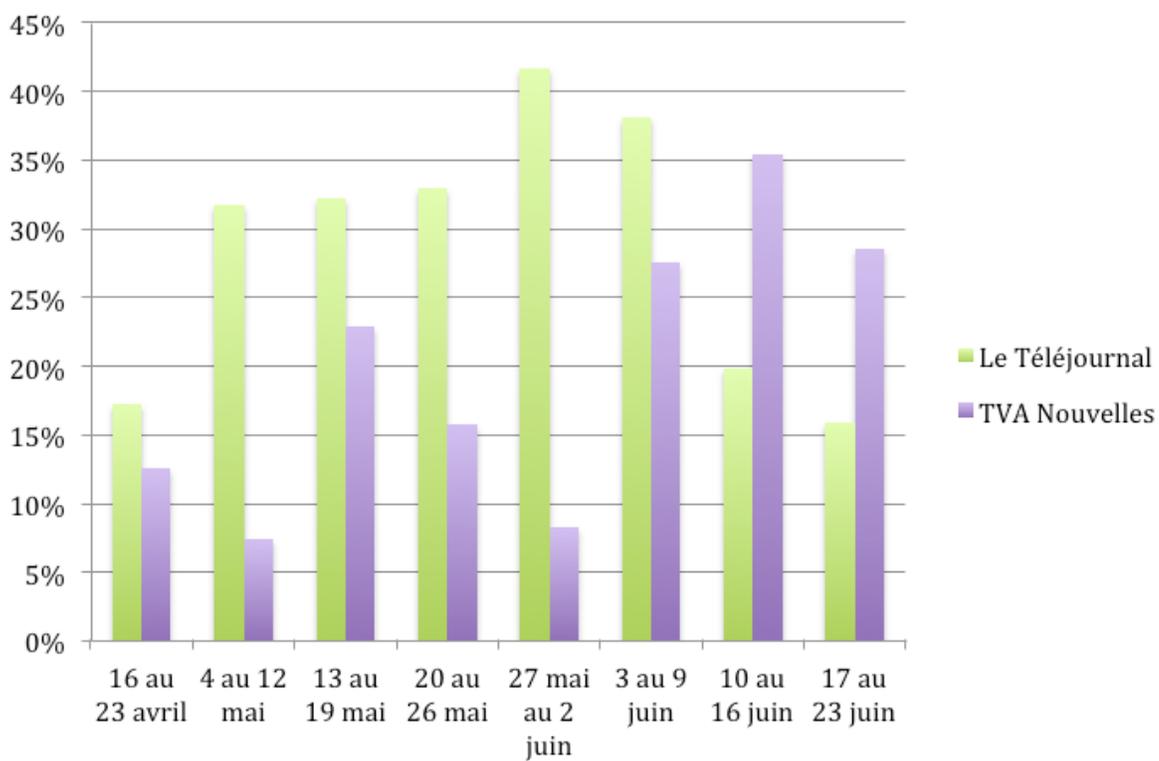


FIGURE 16 : COUVERTURE CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND, PAR SEMAINE, BULLETINS DE FIN DE SOIRÉE, MOYENNE QUOTIDIENNE (EN MINUTES)

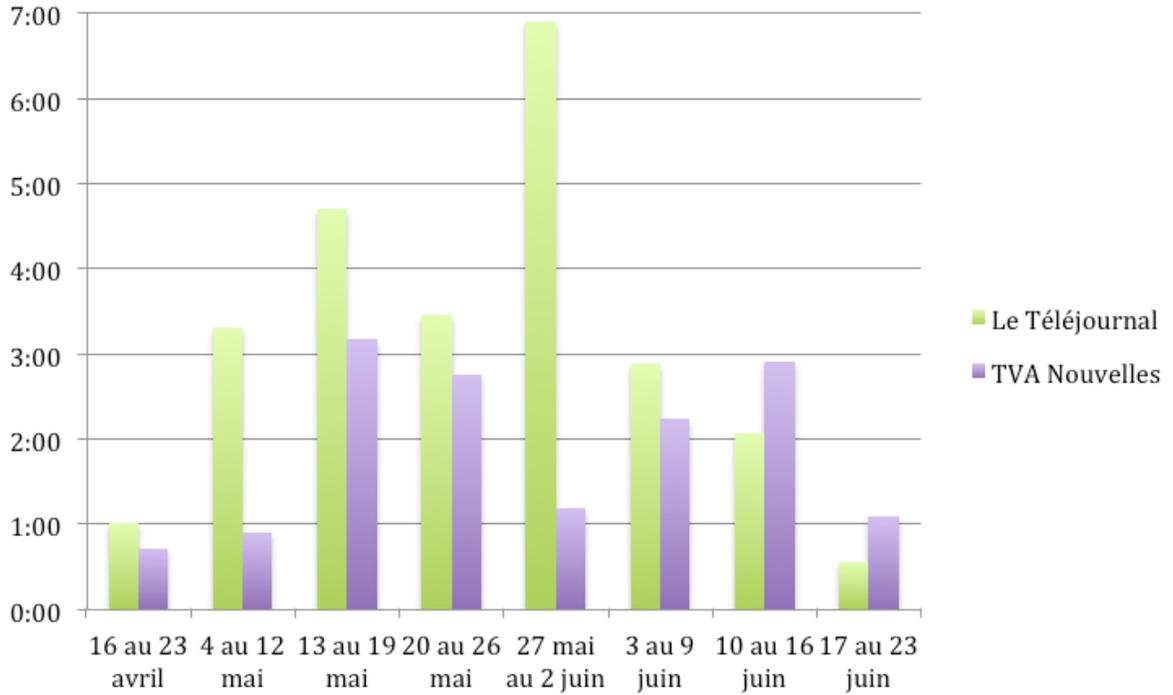


FIGURE 17 : PART DE LA COUVERTURE CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND, PAR SEMAINE, ÉMISSIONS D’AFFAIRES PUBLIQUES DU MIDI

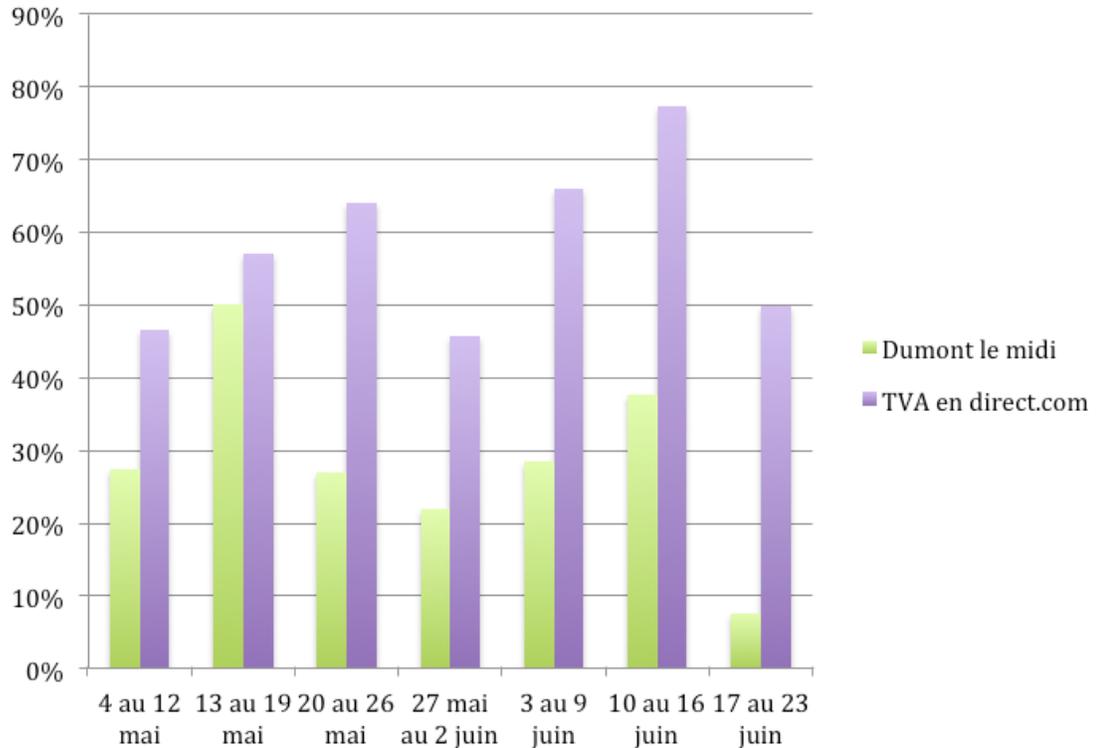


FIGURE 18 : COUVERTURE CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND, PAR SEMAINE, ÉMISSIONS D'AFFAIRES PUBLIQUES DU MIDI, MOYENNE QUOTIDIENNE (EN MINUTES)

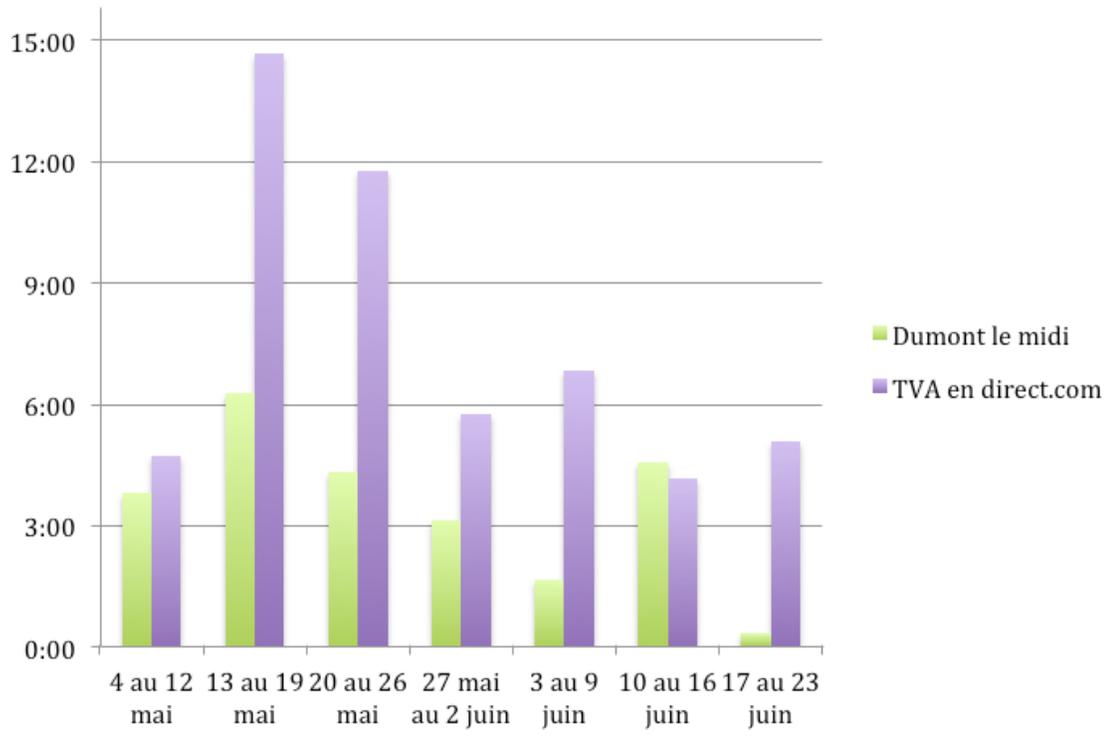


FIGURE 19 : PART DE LA COUVERTURE CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND, PAR SEMAINE, 24 HEURES EN 60 MINUTES

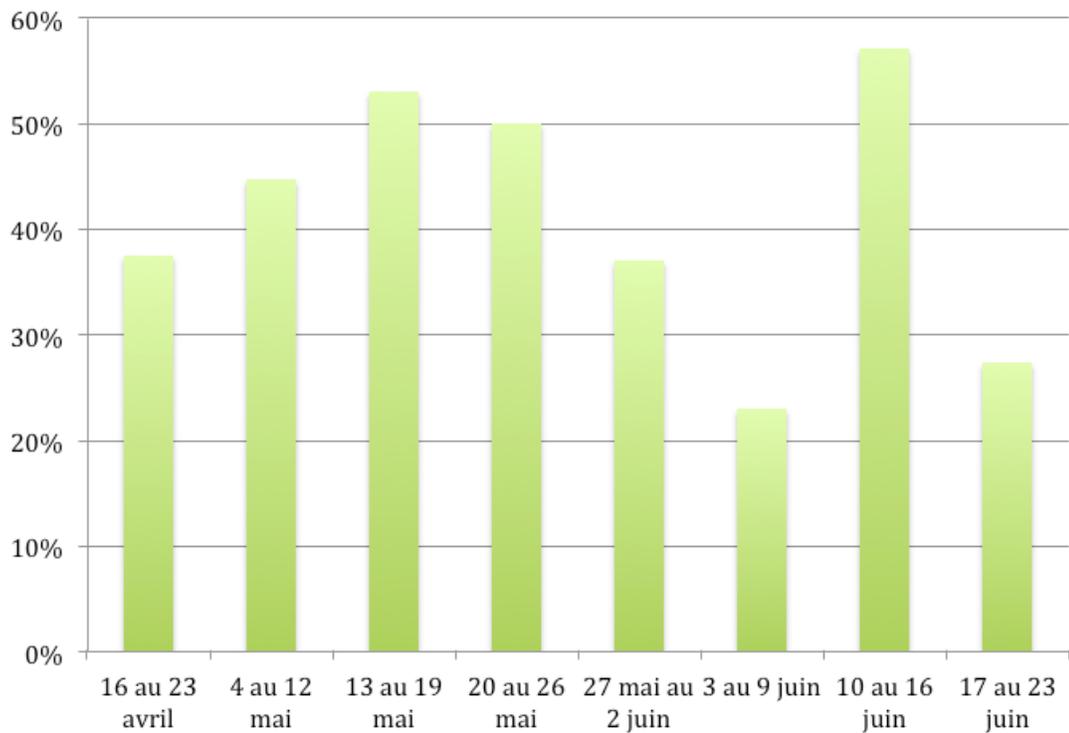
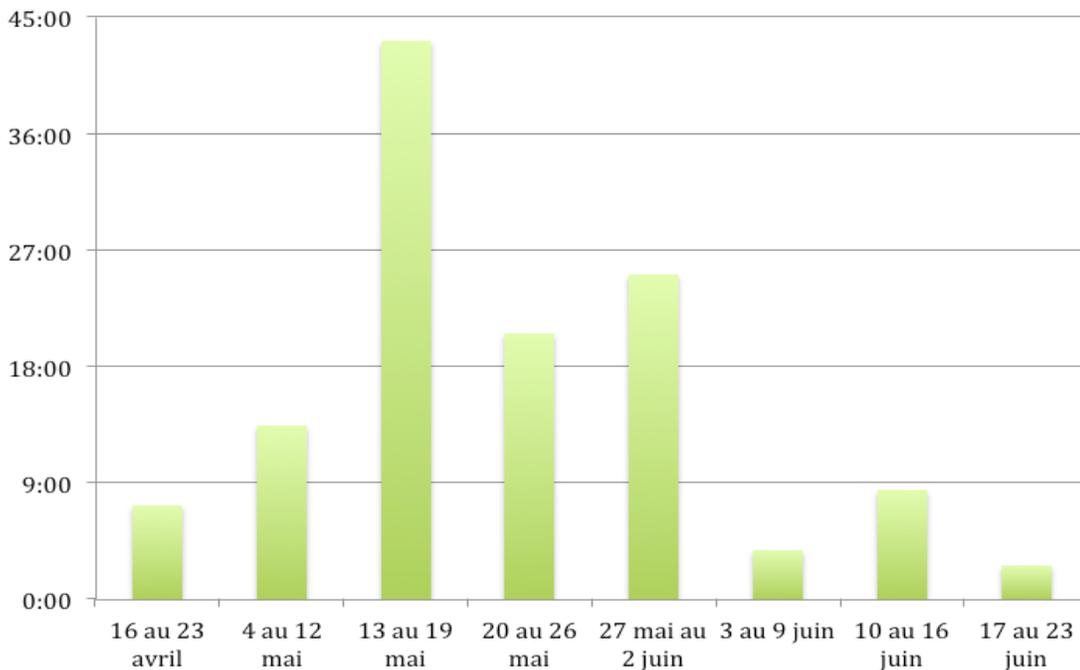


FIGURE 20 : COUVERTURE CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND, PAR SEMAINE, 24 HEURES EN 60 MINUTES, MOYENNE QUOTIDIENNE (EN MINUTES)



En ce qui concerne les deux émissions d'affaires publiques proposées le midi, *TVA en direct* fait une plus large place aux questions de fond, semaine après semaine, que l'émission de V. Cela se vérifie tant en proportion qu'en temps moyen chaque jour. Pour sa part, *24 heures en 60 minutes* a accordé, en moyenne quotidienne, un plus grand nombre de minutes aux enjeux du conflit que les deux émissions des réseaux privés.

Le traitement des enjeux de fond fluctue aussi en fonction des genres journalistiques employés. Deux séries de figures traitent de cet aspect de l'analyse. Dans un premier temps, les **figures 21 à 23** s'attardent à l'importance des enjeux pour chacun des genres journalistiques présents dans une émission. Ensuite, les **figures 24 à 26** présentent la répartition entre les genres journalistiques du temps d'antenne qu'une émission alloue à ces questions.

Ainsi, à l'intérieur des téléjournaux (**figure 21**), ce sont dans les analyses et commentaires ainsi que dans les entrevues et débats que la part d'enjeux est la plus importante. Celle-ci est toujours égale ou supérieure à 36 %. La présence des enjeux de fond est beaucoup moindre dans les nouvelles comme telles : 14 % à *TVA Nouvelles* et 25 % au bulletin de Radio-Canada.

À l'intérieur de l'émission *TVA en direct.com* (**figure 22**), la part d'enjeux de fond varie beaucoup moins d'un genre à l'autre que dans le cas des autres émissions. Elle s'élève dans tous les cas à environ 60 %, à l'exception des nouvelles, où elle se situe à 50 %. À *Dumont le midi*, alors que la part des enjeux de fond dans la portion nouvelles n'est que de 5 %, elle se situe tout de même à 32 % pour ce qui est des analyses et commentaires et à 41 % pour ce qui est des entrevues et débats. Une situation similaire s'observe à *24 heures en 60 minutes* (**figure 23**), alors que la part dédiée aux enjeux de fond est nettement moins élevée dans les nouvelles (19 %) que dans les analyses et commentaires (48 %) et les entrevues et débats (57 %).

Traisons maintenant de la manière dont le temps d'antenne attribué aux enjeux de fond se partage en fonction des genres, tout en gardant à l'esprit, comme nous l'avons montré précédemment, que les différents genres occupent une place variable selon les émissions.

Dans les téléjournaux, c'est à l'intérieur du genre « nouvelles » que l'on retrouve la plus grande part de la couverture des enjeux de fond relatifs au conflit (**figure 24**) : 71 % dans le cas de *TVA Nouvelles* et 55 % dans le cas du *Téléjournal 22 h*. Les analyses et commentaires renferment environ 20 % du contenu relié aux enjeux de fond pour les deux bulletins. L'écart que l'on retrouve dans les nouvelles s'explique par la plus grande place que prennent les entrevues et débats dans les bulletins de Radio-Canada : ils correspondent à un peu moins de 30 % de la couverture, contre moins de 10 % au *TVA Nouvelles*.

Les analyses et commentaires (60 %) et les entrevues et débats (37 %) renferment presque la totalité de la couverture des enjeux de fond dans l'émission *Dumont le midi* (**figure 25**). À *TVA en direct.com*, les enjeux de fond ont surtout été couverts par le biais d'entrevues et de débats (41 %), suivis de près par les vox populi (30 %) et les nouvelles (26 %).

Tout comme *TVA en direct.com*, *24 heures en 60 minutes* (**figure 26**) a surtout développé les enjeux de fond à travers les entrevues et débats (72 %).

FIGURE 21 : PART DE LA COUVERTURE CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND SELON LE GENRE, BULLETINS DE FIN DE SOIRÉE

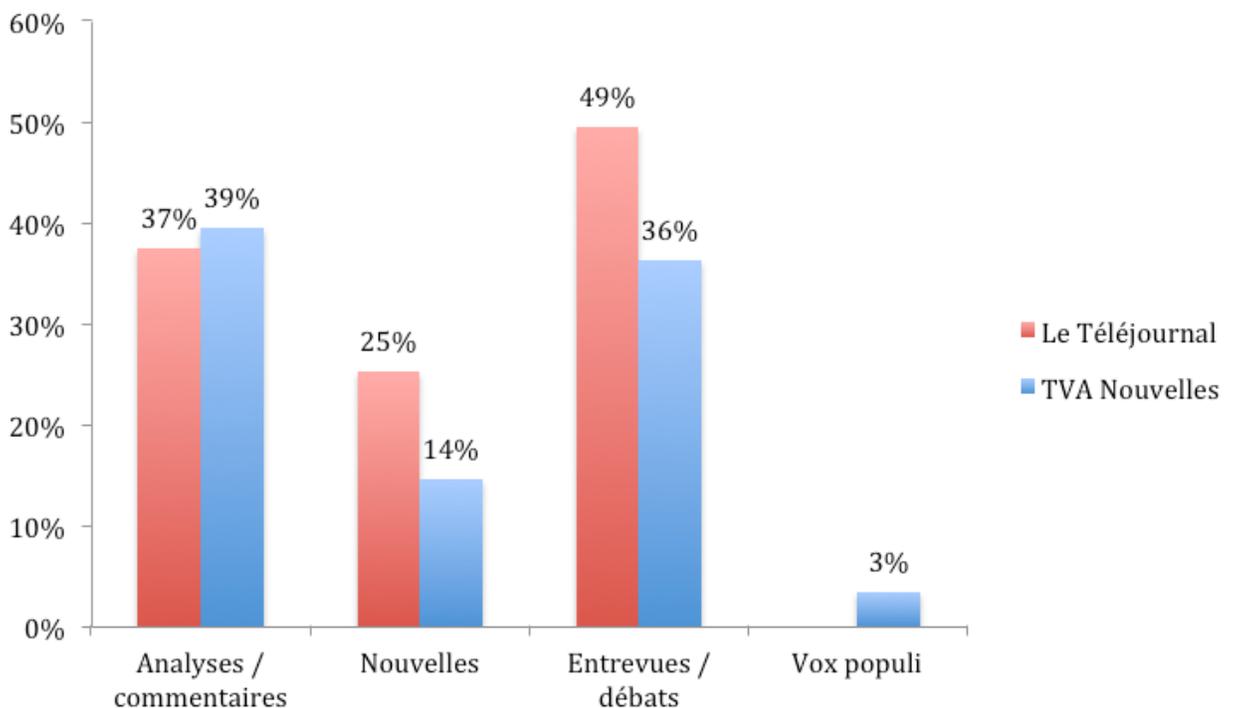


FIGURE 22 : PART DE LA COUVERTURE CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND SELON LE GENRE, ÉMISSIONS D'AFFAIRES PUBLIQUES DU MIDI

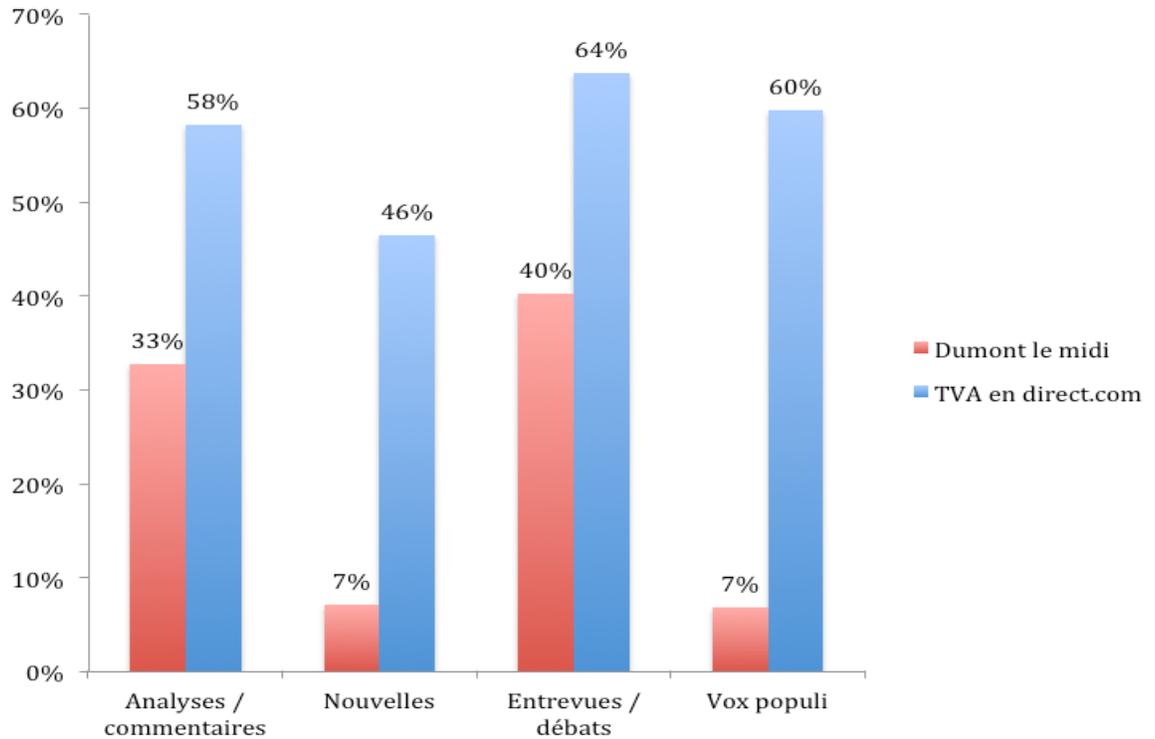


FIGURE 23 : PART DE LA COUVERTURE CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND SELON LE GENRE, 24 HEURES EN 60 MINUTES

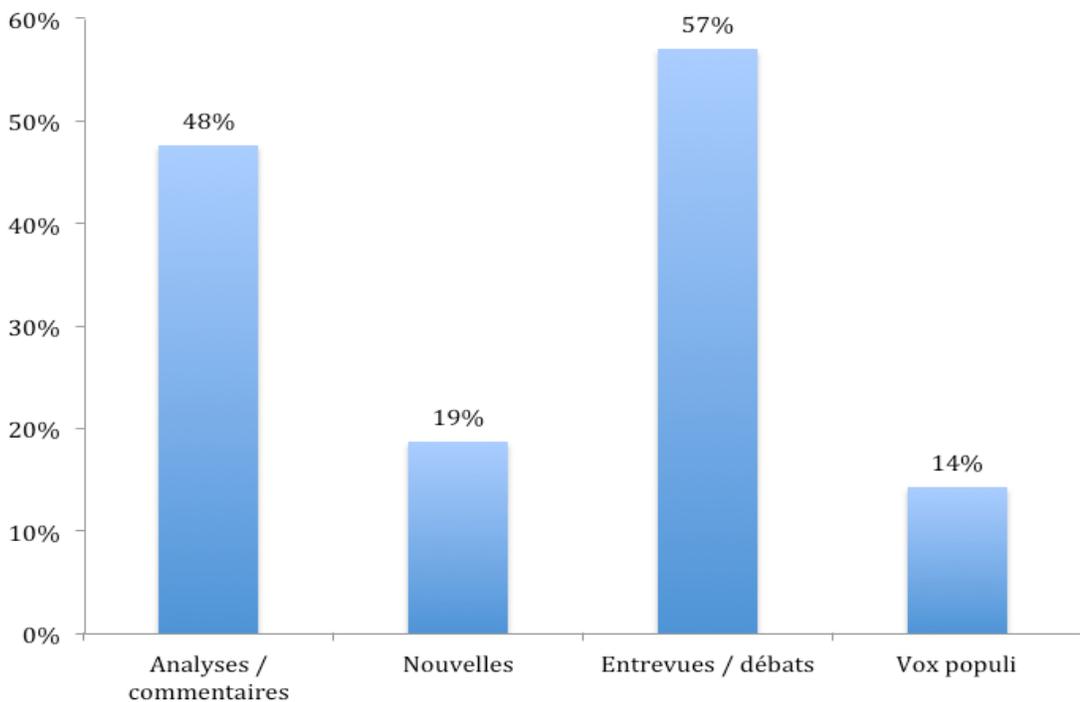


FIGURE 24 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND SELON LES GENRES, BULLETINS DE FIN DE SOIRÉE

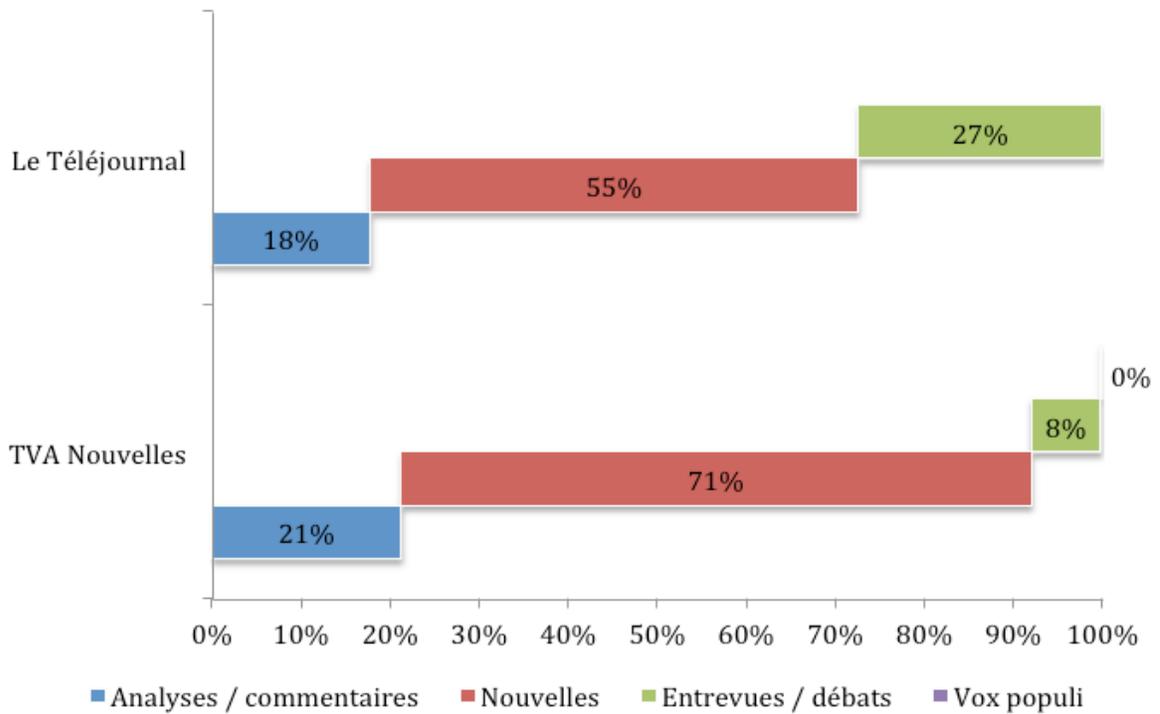


FIGURE 25 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND SELON LES GENRES, ÉMISSIONS D'AFFAIRES PUBLIQUES DU MIDI

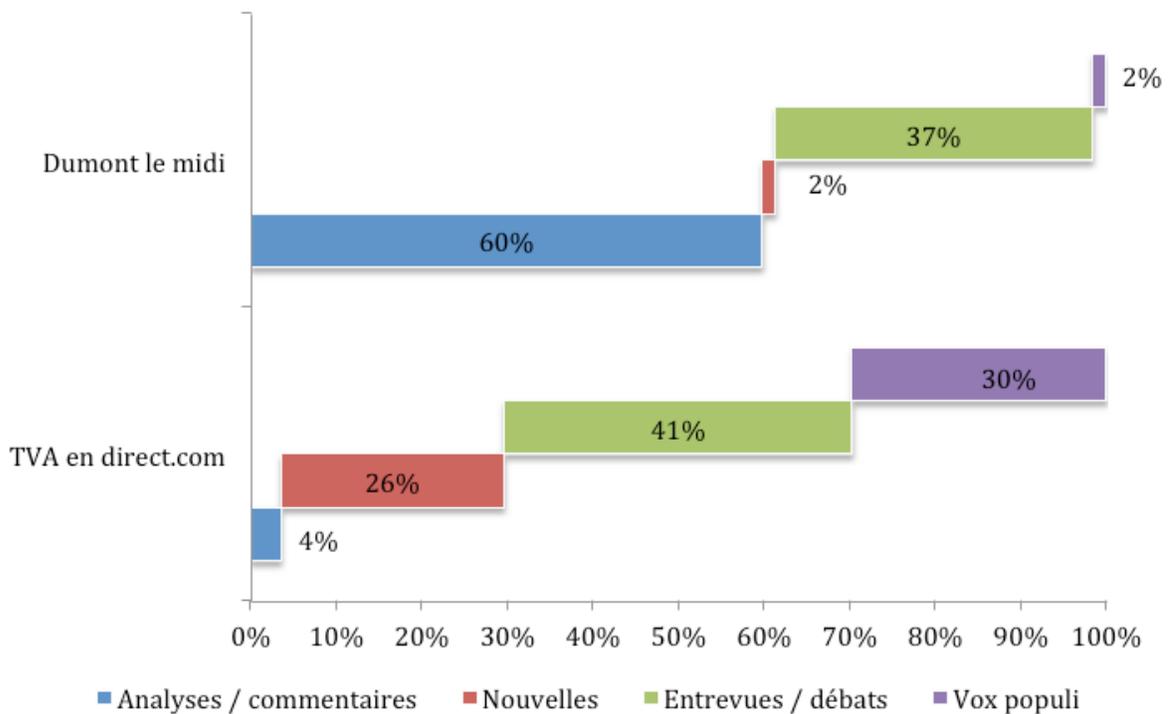
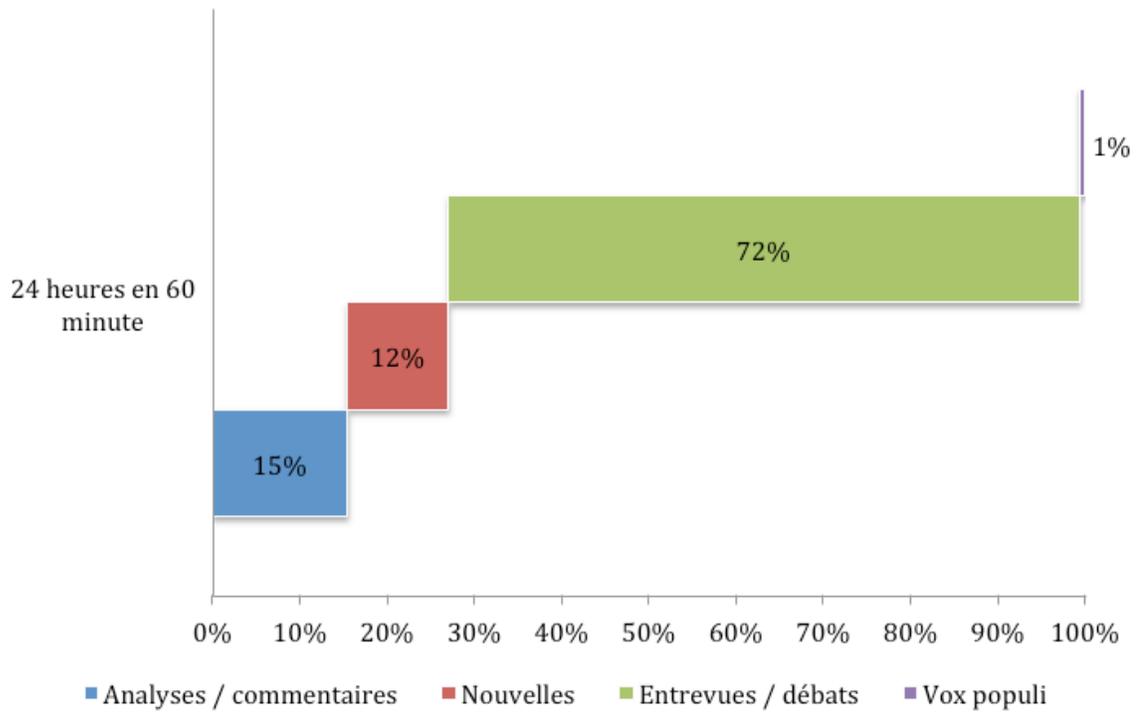


FIGURE 26 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND SELON LES GENRES, 24 HEURES EN 60 MINUTES



7. LES THÈMES ABORDÉS

7.1 DÉFINITION

Nous avons déterminé une liste de 17 thèmes, chacun se rapportant à un aspect ou l'autre du conflit étudiant. Les thèmes de notre liste ne sont pas mutuellement exclusifs. Par exemple, il est fort possible que l'on parle à la fois du déroulement d'une manifestation et du travail policier entourant ladite manifestation. D'ailleurs, une même unité abordera généralement plusieurs thèmes. Certains peuvent occuper une partie importante de l'unité : il s'agira alors d'un thème principal. S'il n'en occupe qu'une petite portion, le thème sera considéré comme secondaire. Une même unité peut donc aborder plusieurs thèmes principaux et plusieurs thèmes secondaires.

- **Aspects individuels du financement** : l'unité traite des aspects relatifs au coût des études pour les individus et les familles, aux bénéfices monétaires qu'un diplômé universitaire tire généralement de son statut sur le marché du travail ou encore aux mesures de soutien financier offertes aux individus et aux familles d'étudiants. Cela inclut les comparaisons des taux de diplômés ou des tarifs des droits de scolarité de divers territoires.
- **Aspects légaux et judiciaires** : l'unité traite des aspects légaux et judiciaires du conflit (les questions relatives aux injonctions, à la légitimité légale du mouvement de grève, à la relation de la Loi 78 avec les droits fondamentaux, etc.).
- **Couverture médiatique** : l'unité traite de la couverture médiatique du conflit et du travail des médias en général, ainsi que, par exemple, des difficultés rencontrées par les journalistes en raison du travail des policiers ou d'actions des manifestants. Cela inclut les unités traitant du rôle des réseaux sociaux dans l'organisation des différents moyens de pression, ou de la place qu'occupe le conflit dans les réseaux sociaux en général.
- **Débats politiques institutionnels** : l'unité traite des activités et débats suscités par le conflit étudiant au sein de l'univers de la politique organisée (par exemple, débats de l'Assemblée nationale ou des conseils municipaux, prises de position des partis ou de politiciens dans le cadre de leurs fonctions) ou de certaines grandes institutions (par exemple, débats liés à la prise de position du Bâtonnier du Québec chez les membres du Barreau).
- **Débats politiques et sociaux (idéologiques, débats publics)** : l'unité place le conflit étudiant à l'intérieur d'un spectre social plus large, d'une ligne de valeurs plus large, ou cherche à caractériser les acteurs qui s'y retrouvent en fonction des valeurs qu'ils prônent ou projettent (par exemple, les étudiants en tant qu'« enfants-rois », les considérations liées au néo-libéralisme, le modèle de société souhaité, la responsabilité budgétaire du gouvernement, les types de démocratie, le conflit générationnel, etc.).

- **Finances publiques et institutionnelles** : l'unité traite du financement des universités, de la charge financière que représente l'éducation ou les études supérieures sur les dépenses de la province, du partage du financement des universités entre l'État et les « étudiants-utilisateurs ».
- **Gestion et qualité de l'enseignement** : l'unité traite de considérations liées à la qualité de l'enseignement offert par les établissements ainsi qu'à celle des diplômes, ou à la façon dont les établissements distribuent leurs ressources entre, par exemple, les activités de recherche et l'enseignement.
- **Impact des grèves et manifestations** : l'unité traite des impacts et conséquences profondes qu'ont ou que pourraient avoir le mouvement de grève en général ou les manifestations. Cela peut avoir trait, par exemple, aux conséquences de l'engorgement du système judiciaire, à la valeur des diplômes qui seront décernés aux étudiants en grève qui terminent leur programme d'études, à la réorganisation des sessions d'études, à l'impact de l'arrivée tardive sur le marché de l'emploi de certains diplômés, aux coûts supplémentaires pour les services policiers et les institutions d'enseignement (cours pendant l'été, services de sécurité), etc.
- **Loi spéciale (loi 12, projet de loi 78)** : l'unité traite du possible recours à une loi spéciale ou du contenu du projet de loi 78 ou de la loi 12, incluant les débats à ce propos.
- **Manifestations et moyens de pression** : l'unité traite de manifestations ou de moyens de pression (perturbations économiques, etc.), excluant le simple fait d'être en grève ou de voter en faveur de celle-ci. Les manifestations et autres moyens d'action ultérieurs à l'adoption du projet de loi 78 sont inclus dans cette catégorie.
- **Mouvement de grève** : l'unité traite d'éléments relatifs aux grèves/boycottages de cours, incluant les considérations relatives à la tenue de votes, à la reprise des cours, etc.
- **Négociations, stratégies et coulisses** : l'unité traite des négociations entre les leaders des différents mouvements étudiants (incluant les « carrés verts ») et le gouvernement, ou décrit les stratégies employées par les différentes parties pour parvenir à leurs fins. Cela comprend les négociations au sein des parties impliquées. L'aspect « coulisses » de la catégorie inclut notamment les unités expliquant le mode d'organisation des étudiants et leurs structures.
- **Prises de position et sorties publiques de tiers** : l'unité rapporte ou détaille des prises de position ou des sorties publiques d'individus ou de groupes jouissant d'une certaine expertise ou notoriété, individus ou groupes qui ne sont pas liés directement à la politique organisée active ou aux regroupements étudiants. Cela exclut les propos de personnalités médiatiques dans le cadre de leurs fonctions.
- **Sondages et opinion publique** : l'unité traite de l'opinion de la population en général par rapport au conflit ou à certains de ses éléments (par exemple le recours à une loi spéciale), entre autres par l'utilisation de sondages ou de vox populi. Cela inclut les spéculations autour des souhaits d'une éventuelle majorité silencieuse.

- **Travail policier** : l'unité traite du rôle de la police, de son travail (incluant les questions relatives à la brutalité policière), ou détaille les interventions policières de façon soutenue.
- **Vie personnelle des leaders étudiants ou des membres du gouvernement** : l'unité s'intéresse à la personnalité des principaux protagonistes du conflit ou à des considérations liées à leur vie personnelle.
- **Violence, menaces et vandalisme** : l'unité traite de la question de la violence dans les manifestations, de menaces à l'endroit de gens qui ne partagent pas la même opinion, de vandalisme, etc. Les menaces considérées dans cette catégorie sont celles liées à de la violence sur des objets ou des personnes, ou à la perturbation d'événements.

Pour évaluer la place occupée par chaque thème dans l'ensemble du matériel recueilli, nous avons créé un indice d'importance. Chaque thème principal se voit attribuer 75 % de l'espace occupé par l'unité à laquelle il se rapporte, et chaque thème secondaire se voit attribuer 25 % de ce même espace. Au total, les thèmes principaux d'une même unité ne peuvent représenter, ensemble, plus de 150 % de la durée réelle de l'unité. S'il y a dépassement, il y a dilution des parts. Ainsi, dans le cas d'une unité comportant trois thèmes principaux, on attribuera 50 % du temps de l'unité à chaque sujet. De même, la somme des parts des thèmes secondaires ne peut, elle aussi, représenter plus de 150 % de sa taille. Ainsi, une unité qui comporterait 10 thèmes secondaires verrait le poids de chaque thème réduit à 15 % du temps de l'unité. Enfin, le total des thèmes attribués à une unité ne peut accaparer plus de 200 % de la durée réelle de celle-ci. Une unité ayant trois thèmes principaux et 10 thèmes secondaires verrait donc chaque thème principal se faire attribuer l'équivalent de 33 % de sa durée et chaque thème secondaire l'équivalent de 10 %.

7.2 RÉSULTATS

Les thèmes abordés varient beaucoup d'une émission à l'autre et d'une semaine à l'autre. Selon l'indice d'importance, pour la période du 4 mai au 23 juin et pour l'ensemble des éditions des 5 émissions analysées, 2 thèmes obtiennent un résultat supérieur à 10 % (**figures 27** et **28**) : les négociations, stratégies et coulisses (16 %), et tout ce qui a trait aux manifestations et moyens de pressions (14 %). La loi spéciale s'avère le troisième thème en importance (9 %). Chacun de ces thèmes domine pendant l'une ou l'autre des sept semaines de cette période : manifestations et moyens de pression, quatre semaines, négociations, deux semaines, et loi spéciale, une semaine. Ces trois thèmes ainsi que celui de la violence, des menaces et du vandalisme sont les seuls à récolter au moins 5 % de la couverture pour chacune des émissions. Ce dernier thème (violence) fait partie du groupe de 5 thèmes qui dépassent ce même seuil de 5 % lorsque l'ensemble des émissions est considéré.

FIGURE 27 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE SELON LES PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS, TOUTES LES ÉMISSIONS, DU 4 MAI AU 23 JUIN 2012

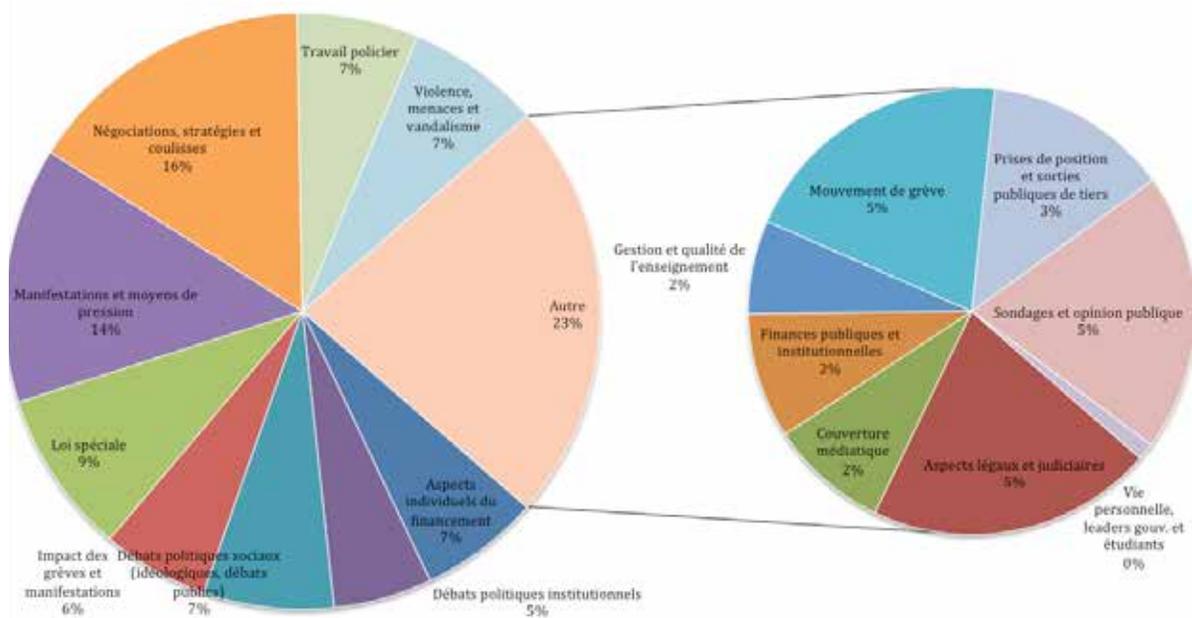


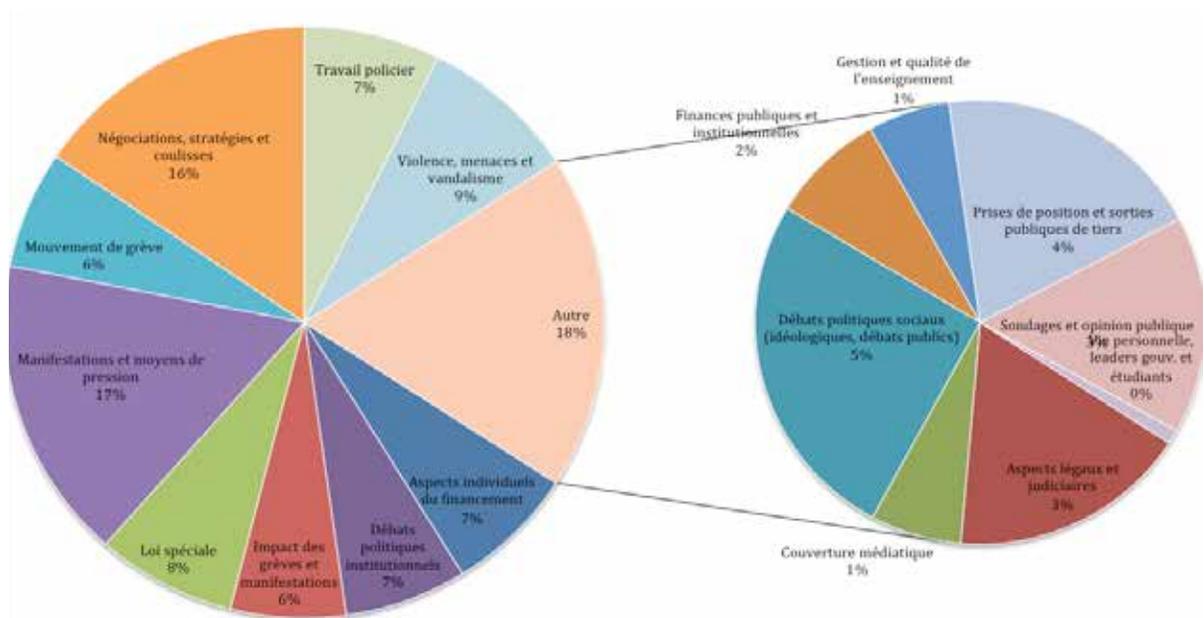
FIGURE 28 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE SELON LES THÈMES ABORDÉS, ENSEMBLE DES ÉMISSIONS, PAR SEMAINE

Ensemble des émissions	16 au 23 avril*	4 au 2 mai	13 au 19 mai	20 au 26 mai	27 mai au 2 juin	3 au 9 juin	10 au 16 juin	17 au 23 juin	Total 4 mai au 23 juin
Négociations, stratégies et coulisses	18 %	21 %	15 %	12 %	24 %	6 %	7 %	9 %	16 %
Manifestations et moyens de pression	13 %	12 %	10 %	18 %	14 %	18 %	15 %	19 %	14 %
Loi spéciale	0 %	0 %	18 %	13 %	6 %	3 %	1 %	4 %	9 %
Aspects individuels du financement	8 %	7 %	4 %	6 %	13 %	4 %	2 %	7 %	7 %
Débats politiques et sociaux (idéologiques, débats publics)	6 %	4 %	8 %	10 %	4 %	6 %	12 %	8 %	7 %
Travail policier	7 %	8 %	4 %	8 %	5 %	17 %	8 %	5 %	7 %
Violence, menaces et vandalisme	16 %	15 %	6 %	5 %	3 %	8 %	14 %	11 %	7 %
Impact des grèves et manifestations	3 %	7 %	5 %	3 %	5 %	14 %	8 %	4 %	6 %
Aspects légaux et judiciaires	2 %	2 %	9 %	5 %	1 %	4 %	4 %	7 %	5 %
Débats politiques institutionnels	9 %	4 %	7 %	3 %	3 %	6 %	11 %	7 %	5 %
Mouvement de grève	8 %	7 %	7 %	3 %	3 %	3 %	3 %	2 %	5 %
Sondages et opinion publique	5 %	3 %	4 %	7 %	5 %	2 %	6 %	4 %	5 %
Prises de position et sorties publiques de tiers	2 %	5 %	2 %	3 %	2 %	5 %	6 %	5 %	3 %
Couverture médiatique	2 %	1 %	1 %	3 %	3 %	0 %	1 %	5 %	2 %
Finances publiques et institutionnelles	1 %	1 %	1 %	1 %	6 %	2 %	1 %	2 %	2 %
Gestion et qualité de l'enseignement	2 %	4 %	2 %	1 %	1 %	0 %	0 %	1 %	2 %
Vie personnelle, leaders gouvernementaux et étudiants	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Total Ensemble des émissions	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

*Ces données ne portent que sur les émissions suivantes : le TVA Nouvelles de 22 h, le Téléjournal 22 h et 24 heures en 60 minutes.

Voyons ces résultats pour chacune des émissions. Pour les deux bulletins de nouvelles (**figures 29 à 32**), ce sont les manifestations et moyens de pression qui prennent le plus d'importance, de façon beaucoup plus nette au *TVA Nouvelles* qu'au *Téléjournal 22 h*. À TVA, ce sujet représente le quart de l'ensemble de la couverture, alors que le thème connexe du travail policier suit, avec une proportion de 13%. Les questions relatives aux négociations, stratégies et coulisses et celles ayant trait à la violence et aux menaces suivent avec chacune 11% de la couverture, alors que la loi spéciale en occupe 7%. Si ce sont les mêmes thèmes qui tiennent le haut du pavé au *Téléjournal 22 h*, l'ordre et les proportions diffèrent. Ainsi, après les manifestations et moyens de pression (17%), suivent les considérations relatives aux négociations, stratégies et coulisses (16%). Le thème de la violence et des menaces obtient 9%, la loi spéciale se situe à 8% et le travail policier à 7%. Au réseau public, deux autres thèmes obtiennent le même résultat que le travail policier, soit les aspects individuels du financement et les débats politiques institutionnels. Ces différents thèmes se partagent d'une semaine à l'autre la première place des bulletins de nouvelles.

FIGURE 29 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE SELON LES PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS, LE TÉLÉJOURNAL 22H



**FIGURE 32 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE SELON LES THÈMES ABORDÉS
AU TVA NOUVELLES DE 22 H, PAR SEMAINE**

<i>TVA Nouvelles</i>	16 au 23 avril	4 au 12 mai	13 au 19 mai	20 au 26 mai	27 mai au 2 juin	3 au 9 juin	10 au 16 juin	17 au 23 juin	Total 4 mai au 23 juin
Manifestations et moyens de pression	20%	15%	22%	35%	32%	28%	22%	15%	25%
Travail policier	11%	13%	8%	14%	11%	24%	13%	11%	13%
Négociations, stratégies et coulisses	16%	16%	9%	7%	21%	4%	5%	6%	11%
Violence, menaces et vandalisme	20%	21%	8%	6%	5%	9%	16%	5%	10%
Loi spéciale	0%	0%	18%	12%	6%	1%	1%	6%	7%
Débats politiques institutionnels	7%	7%	9%	3%	2%	3%	10%	17%	6%
Impact des grèves et manifestations	3%	5%	3%	2%	8%	15%	6%	5%	6%
Aspects individuels du financement	4%	5%	4%	3%	5%	3%	1%	7%	4%
Débats politiques et sociaux (idéologiques, débats publics)	1%	1%	4%	8%	1%	4%	7%	13%	4%
Aspects légaux et judiciaires	4%	3%	7%	2%	2%	3%	6%	2%	3%
Prises de position et sorties publiques de tiers	1%	3%	1%	1%	3%	4%	8%	8%	3%
Couverture médiatique	4%	1%	2%	4%	2%	0%	2%	1%	2%
Mouvement de grève	3%	5%	3%	1%	1%	1%	1%	1%	2%
Sondages et opinion publique	4%	2%	3%	4%	1%	0%	1%	1%	2%
Finances publiques et institutionnelles	1%	0%	0%	0%	2%	2%	1%	1%	1%
Gestion et qualité de l'enseignement	1%	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Vie personnelle, leaders gouvernementaux et étudiants	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Total TVA Nouvelles	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Du côté des deux émissions d'affaires publiques du midi, les résultats diffèrent sensiblement de l'une à l'autre (**figures 33 à 36**). À *Dumont le midi*, les négociations, stratégies et coulisses du conflit prennent le plus d'espace (16%), suivies des manifestations et moyens de pression (10%), et des propos sur les impacts des grèves et manifestations (9%). Sur une base hebdomadaire, les négociations, stratégies et coulisses du conflit occupent la plus grande part du temps d'antenne jusqu'à la quatrième semaine inclusivement. Pour les trois dernières semaines, alternent tour à tour comme thème privilégié les prises de position et sorties publiques d'individus extérieurs au conflit ou de la politique active, les impacts du conflit et des grèves, puis les considérations relatives à la couverture médiatique. À *TVA en direct.com*, aucun thème ne se démarque clairement sur l'ensemble de la période. Les manifestations et moyens de pression récoltent une part de 12%, suivies des négociations, stratégies et coulisses (10%). Trois thèmes se situent à 9% : la violence, les débats sociaux et idéologiques ainsi que la loi spéciale. D'une semaine à l'autre, le thème dominant change, à l'exception de deux semaines qui se consacrent davantage à la loi spéciale et deux autres où celui de la violence, des menaces et du vandalisme s'est imposé.

FIGURE 33 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE SELON LES PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS, DUMONT LE MIDI

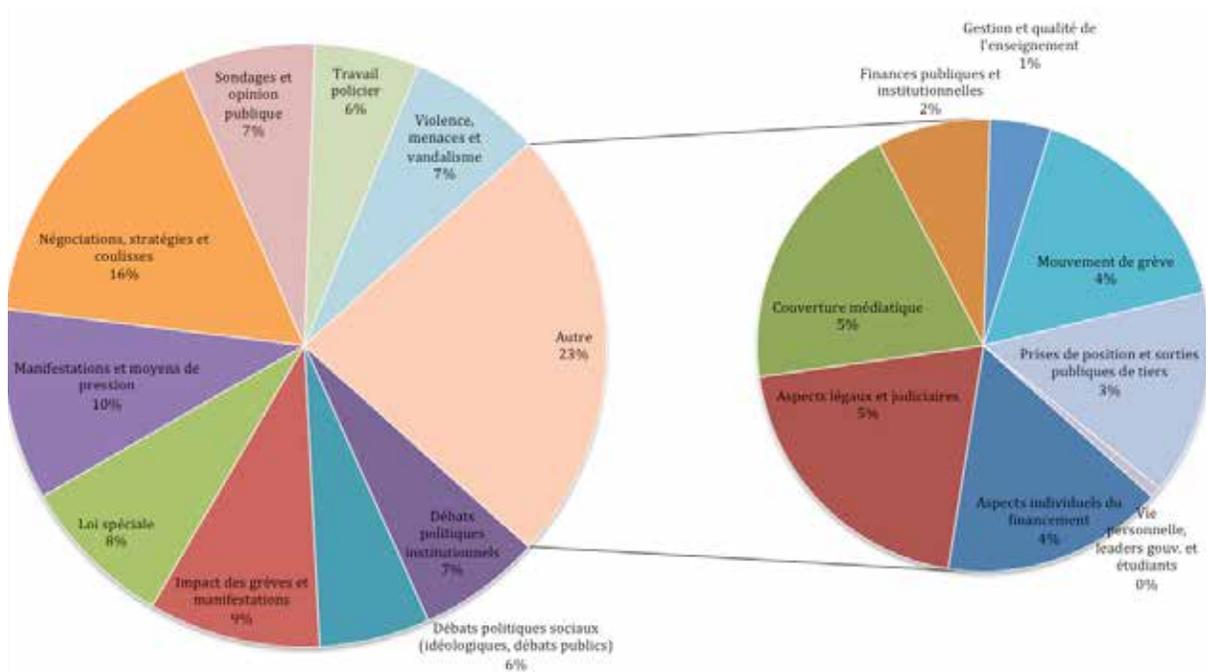
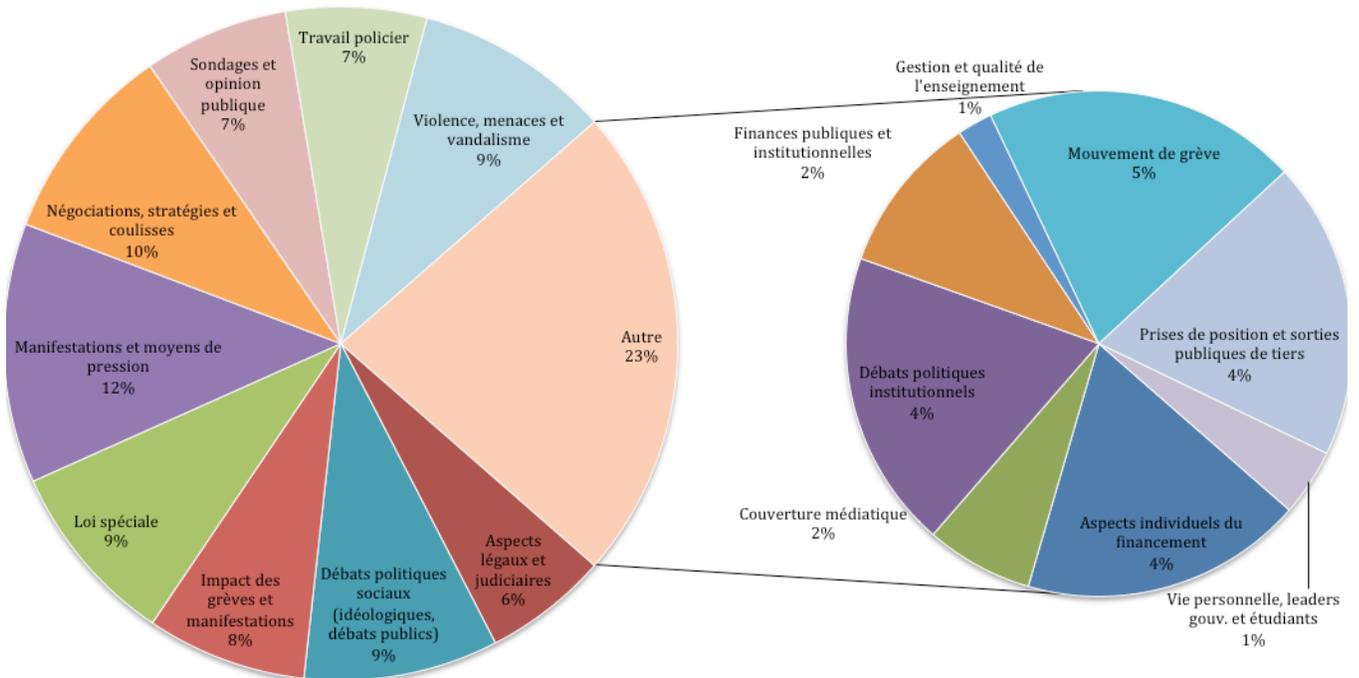


FIGURE 34 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE SELON LES PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS, TVA EN DIRECT.COM



Les éditions de *24 heures en 60 minutes* mettent l'accent, tout comme *Dumont le midi*, sur les négociations, stratégies et coulisses du conflit (**figures 37 et 38**), ce thème représentant 19 % de l'attention portée au conflit. Celui-ci occupe d'ailleurs le premier rang hebdomadaire pour cette émission pendant les cinq premières semaines, soit du 16 avril au 2 juin. Les autres thèmes les plus présents sur l'ensemble de la période sont les manifestations et moyens de pression, avec 10 %, les aspects individuels du financement de même que la loi spéciale, tous deux à 9 %. À partir du 3 juin, les éditions analysées s'intéressent en premier lieu à l'impact des grèves et manifestations (pour la période du 3 au 9 juin), aux débats sociaux (semaine du 10 au 16 juin), puis aux manifestations et moyens de pression (du 17 au 23 juin).

Pour compléter notre analyse des sujets traités, nous avons réparti les unités en deux groupes, soit celles dont au moins la moitié du contenu a été consacrée aux enjeux liés au conflit et celles qui leur en ont alloué moins de la moitié. Nous constatons que certains thèmes sont proportionnellement aussi présents lorsque les enjeux de fond priment que lorsque l'événementiel ou la joute domine, tant en ce qui concerne l'ensemble des émissions (**figure 39**) que pour chacune d'entre elles (**figures 40 à 44**). C'est le cas, notamment, de tout ce qui a trait à la négociation, aux stratégies et coulisses, l'un des thèmes qui revient le plus souvent. À l'inverse, les manifestations et moyens de pression, autre thème largement abordé, présente, pour l'ensemble des émissions, l'écart le plus marqué. Cette différence se perçoit surtout dans les bulletins de nouvelles. En effet, pour l'ensemble du matériel analysé, ce thème constitue 11 % des unités traitant majoritairement des problèmes de fond, comparativement à 18 % dans les autres unités. Pour les bulletins de nouvelles, ces données sont respectivement de 13 % et 23 % dans le cas du *Téléjournal 22 h*, et de 16 % et 30 % pour le *TVA Nouvelles de 22 h*. Pour l'ensemble des émissions, d'autres sujets comme la violence, les menaces et le vandalisme ou le travail policier se retrouvent en plus grande proportion dans les unités moins axées sur les aspects de fond. À l'opposé, le recours à une loi spéciale, les aspects individuels du financement et les débats politiques sociaux prennent une plus grande importance dans les unités s'attardant principalement aux enjeux de fond.

FIGURE 39 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE SELON LES THÈMES ABORDÉS, TOUTES LES ÉMISSIONS, SELON LA PART CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND*

	50% et plus d'enjeux de fond	Moins de 50% d'enjeux de fond	Total
Négociations, stratégies et coulisses	16 %	15 %	16 %
Manifestations et moyens de pression	11 %	18 %	14 %
Loi spéciale	11 %	7 %	9 %
Violence, menaces et vandalisme	6 %	9 %	7 %
Débats politiques et sociaux (idéologiques, débats publics)	9 %	5 %	7 %
Travail policier	5 %	9 %	7 %
Aspects individuels du financement	8 %	4 %	7 %
Impact des grèves et manifestations	5 %	6 %	6 %
Débats politiques institutionnels	5 %	6 %	5 %
Aspects légaux et judiciaires	5 %	4 %	5 %
Sondages et opinion publique	4 %	5 %	5 %
Mouvement de grève	5 %	4 %	5 %
Prises de position et sorties publiques de tiers	3 %	3 %	3 %
Finances publiques et institutionnelles	3 %	1 %	2 %
Couverture médiatique	2 %	2 %	2 %
Gestion et qualité de l'enseignement	2 %	1 %	2 %
Vie personnelle, leaders gouvernementaux et étudiants	0 %	0 %	0 %
Total	100 %	100 %	100 %

*Les données de ce tableau excluent la période allant du 16 au 23 avril.

FIGURE 40 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE SELON LES THÈMES ABORDÉS, TÉLÉJOURNAL 22 H, SELON LA PART CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND

	50% et plus d'enjeux de fond	Moins de 50% d'enjeux de fond	Total
Manifestations et moyens de pression	13 %	23 %	17 %
Négociations, stratégies et coulisses	15 %	16 %	16 %
Violence, menaces et vandalisme	8 %	9 %	9 %
Loi spéciale	9 %	4 %	8 %
Travail policier	5 %	11 %	7 %
Aspects individuels du financement	8 %	5 %	7 %
Débats politiques institutionnels	6 %	8 %	7 %
Mouvement de grève	7 %	6 %	6 %
Impact des grèves et manifestations	8 %	4 %	6 %
Débats politiques et sociaux (idéologiques, débats publics)	7 %	2 %	5 %
Prises de position et sorties publiques de tiers	3 %	4 %	4 %
Aspects légaux et judiciaires	4 %	2 %	3 %
Sondages et opinion publique	3 %	3 %	3 %
Finances publiques et institutionnelles	2 %	1 %	2 %
Couverture médiatique	1 %	1 %	1 %
Gestion et qualité de l'enseignement	1 %	0 %	1 %
Vie personnelle, leaders gouvernementaux et étudiants	0 %	0 %	0 %
Total	100 %	100 %	100 %

FIGURE 41 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE SELON LES THÈMES ABORDÉS, TVA NOUVELLES DE 22 H, SELON LA PART CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND

	50% et plus d'enjeux de fond	Moins de 50% d'enjeux de fond	Total
Manifestations et moyens de pression	16%	30%	25%
Travail policier	10%	14%	13%
Négociations, stratégies et coulisses	9%	13%	11%
Violence, menaces et vandalisme	10%	11%	11%
Loi spéciale	10%	5%	7%
Débats politiques institutionnels	7%	5%	6%
Impact des grèves et manifestations	8%	4%	5%
Débats politiques et sociaux (idéologiques, débats publics)	8%	2%	4%
Aspects individuels du financement	5%	3%	4%
Aspects légaux et judiciaires	4%	3%	3%
Prises de position et sorties publiques de tiers	4%	2%	3%
Couverture médiatique	2%	2%	2%
Mouvement de grève	2%	2%	2%
Sondages et opinion publique	2%	2%	2%
Finances publiques et institutionnelles	1%	0%	1%
Gestion et qualité de l'enseignement	1%	0%	1%
Vie personnelle, leaders gouvernementaux et étudiants	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%

FIGURE 42 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE SELON LES THÈMES ABORDÉS, DUMONT LE MIDI, SELON LA PART CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND*

	50% et plus d'enjeux de fond	Moins de 50% d'enjeux de fond	Total
Négociations, stratégies et coulisses	15%	17%	16%
Manifestations et moyens de pression	10%	10%	10%
Impact des grèves et manifestations	9%	9%	9%
Loi spéciale	9%	8%	8%
Violence, menaces et vandalisme	8%	7%	7%
Sondages et opinion publique	5%	8%	7%
Débats politiques institutionnels	4%	8%	7%
Débats politiques et sociaux (idéologiques, débats publics)	7%	5%	6%
Travail policier	4%	6%	6%
Aspects légaux et judiciaires	6%	4%	5%
Couverture médiatique	5%	4%	5%
Mouvement de grève	5%	3%	4%
Aspects individuels du financement	4%	4%	4%
Prises de position et sorties publiques de tiers	4%	3%	3%
Finances publiques et institutionnelles	4%	1%	2%
Gestion et qualité de l'enseignement	0%	1%	1%
Vie personnelle, leaders gouvernementaux et étudiants	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%

*Les données de ce tableau excluent la période allant du 16 au 23 avril.

FIGURE 43 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE SELON LES THÈMES ABORDÉS, TVA EN DIRECT.COM, SELON LA PART CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND*

	50% et plus d'enjeux de fond	Moins de 50% d'enjeux de fond	Total
Manifestations et moyens de pression	12%	14%	14%
Négociations, stratégies et coulisses	7%	11%	10%
Violence, menaces et vandalisme	6%	11%	9%
Loi spéciale	12%	8%	9%
Travail policier	5%	7%	7%
Aspects individuels du financement	8%	3%	4%
Débats politiques institutionnels	5%	4%	4%
Mouvement de grève	3%	5%	5%
Impact des grèves et manifestations	6%	8%	8%
Débats politiques et sociaux (idéologiques, débats publics)	9%	9%	9%
Prises de position et sorties publiques de tiers	5%	4%	4%
Aspects légaux et judiciaires	6%	6%	6%
Sondages et opinion publique	8%	6%	7%
Finances publiques et institutionnelles	3%	2%	2%
Couverture médiatique	4%	1%	2%
Vie personnelle, leaders gouvernementaux et étudiants	1%	1%	1%
Gestion et qualité de l'enseignement	1%	0%	1%
Total	100%	100%	100%

*Les données de ce tableau excluent la période allant du 16 au 23 avril.

FIGURE 44 : RÉPARTITION DE LA COUVERTURE SELON LES THÈMES ABORDÉS, 24 HEURES EN 60 MINUTES, SELON LA PART CONSACRÉE AUX ENJEUX DE FOND

	50% et plus d'enjeux de fond	Moins de 50% d'enjeux de fond	Total
Négociations, stratégies et coulisses	19%	22%	19%
Manifestations et moyens de pression	10%	13%	10%
Loi spéciale	10%	5%	9%
Aspects individuels du financement	10%	6%	9%
Débats politiques et sociaux (idéologiques, débats publics)	10%	3%	8%
Violence, menaces et vandalisme	6%	9%	6%
Aspects légaux et judiciaires	5%	4%	5%
Mouvement de grève	6%	5%	5%
Débats politiques institutionnels	5%	6%	5%
Sondages et opinion publique	4%	6%	5%
Travail policier	4%	6%	5%
Impact des grèves et manifestations	4%	5%	4%
Finances publiques et institutionnelles	3%	1%	2%
Gestion et qualité de l'enseignement	3%	2%	3%
Prises de position et sorties publiques de tiers	2%	2%	2%
Couverture médiatique	1%	3%	2%
Vie personnelle, leaders gouvernementaux et étudiants	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%

8. LES UNITÉS « À CARACTÈRE FAVORABLE » OU « À CARACTÈRE DÉFAVORABLE »

8.1 DÉFINITION

Une unité est considérée comme ayant un caractère favorable ou défavorable lorsqu'elle peut laisser une « impression » sensiblement favorable ou défavorable à l'endroit de l'un des trois principaux camps⁴ en présence dans ce conflit : le gouvernement qui veut augmenter substantiellement les droits de scolarité des étudiants, le mouvement étudiant contre la hausse, et le mouvement étudiant en faveur de la hausse proposée. Nous avons aussi relevé les unités ayant ce même caractère favorable ou défavorable et qui ne concernent pas directement le mouvement étudiant contre la hausse, mais l'une ou l'autre des quatre associations étudiantes qui ont négocié avec le gouvernement : la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), la Fédération des étudiants universitaires du Québec (FEUQ), la Fédération des étudiants collégiaux du Québec (FECQ) et la Table de concertation étudiante du Québec (TACEQ). Il se peut en effet qu'une unité soit positive ou critique envers l'une ou l'autre de ces associations sans que cela ne se répercute sur la perception générale de la position que défend un camp⁵.

Pour être codé comme tel, le caractère favorable ou défavorable doit être manifeste (on doit supposer qu'il apparaît ainsi au téléspectateur) et « imprégner » la totalité ou une bonne partie de l'unité. Les unités peuvent être considérées comme ayant un caractère « favorable » ou « très favorable », « défavorable » ou « très défavorable ».

Les unités « très favorables » ou « très défavorables » représentent des cas particulièrement frappants, caractérisés par l'absence de nuances, l'accumulation d'éléments allant systématiquement dans la même direction ou la présence de propos sans équivoque, voire extrêmes dans certains cas, qui reflètent bien l'orientation générale.

Les propos négatifs du gouvernement libéral à l'endroit du mouvement étudiant, et inversement, les critiques du mouvement étudiant ou des associations étudiantes à l'endroit du gouvernement ne sont pas en soi considérés comme orientés aux fins de cette analyse. Cela est dans l'ordre des choses : on s'attend à ce que le gouvernement critique la position du mouvement étudiant, et, inversement, que le mouvement étudiant critique le gouvernement en place. De la même façon, les critiques des partis d'opposition à l'égard du gouvernement sont attendues et normales dans une telle situation, et n'ont pas été retenues comme étant orientées. Sont considérés comme orientés, les analyses, commentaires et opinions émises par des personnes ou des groupes extérieurs aux parties (dont les journalistes, au premier chef) qui soutiennent ou s'opposent aux positions, arguments ou actions d'un camp ou de l'autre.

-
4. Nous avons délibérément limité notre analyse aux principaux protagonistes, laissant notamment de côté les camps formés de chacun des partis d'opposition.
 5. Le lecteur prendra soin de ne pas additionner les unités relatives aux camps qui se font la lutte à celles relatives aux associations étudiantes, car une même unité peut contenir plusieurs orientations.

8.2 RÉSULTATS

Le nombre d'unités à connotation négative (défavorable et très défavorable) recensées dépasse largement celui des unités à connotation positive (favorable et très favorable) dans les émissions analysées. Cela correspond au rôle critique qu'on attend de la pratique journalistique. Au total, et pour chacune des cinq émissions que nous avons analysées, les unités comportant une orientation positive ou négative restent moins présentes que celles qui n'en ont pas (**figure 45**). Pour les bulletins de nouvelles, plus des trois quarts du contenu relié au conflit se retrouve à l'intérieur d'unités n'ayant pas d'orientation envers ses principaux protagonistes. Dans le cas des émissions d'affaires publiques du midi, ces pourcentages sont, respectivement, de 56 % dans le cas de *TVA en direct.com*, et de 65 % pour *Dumont le midi*. Quant à *24 heures en 60 minutes*, qui est l'émission qui a consacré le plus de temps d'antenne au conflit parmi celles analysées, les unités sans orientation recensée représentent 82 % du temps de couverture.

Les figures 46 à 48 scindent les mêmes données selon les genres journalistiques. Certains genres sont plus propices à la présence d'orientation que d'autres. Ainsi, pour les deux téléjournaux, (**figure 46**) plus de 80 % du temps consacré au genre « nouvelle » regroupe des unités jugées non orientées à l'endroit des principaux protagonistes du conflit. Pour les analyses, la proportion avoisine 60 % dans les deux cas. Ces bulletins se différencient toutefois en ce qui a trait aux entrevues et débats : les trois-quarts du temps qui leur est consacré dans la couverture du conflit étudiant à Radio-Canada est associé à des unités non orientées, contre un peu plus de la moitié pour le *TVA Nouvelles de 22 h*, qui a toutefois beaucoup moins recours à ces genres. Quant à l'espace alloué aux vox populi, qui sont absents du *Téléjournal 22 h*, une faible portion de 10 % a été considérée orientée au bulletin de TVA.

Les deux émissions d'affaires publiques proposées le midi se distinguent l'une de l'autre à cet égard dans les commentaires des téléspectateurs (**figure 47**). À V, les trois-quarts des vox populi ne contiennent aucune orientation recensée, contre seulement le quart à TVA. Aux deux émissions, on note que dans 60 % des cas les analyses et commentaires de même que les entrevues et débats ne sont pas considérés orientés aux fins de cette analyse. En ce qui a trait aux nouvelles présentées à l'émission de TVA, où le genre occupe plus d'espace qu'à celle de V, cette proportion se situe un peu en deçà de 80 %, ce qui est similaire aux résultats observés dans les téléjournaux ou à l'émission de V. Pour l'émission radio-canadienne de début de soirée (**figure 48**), les analyses sont un peu plus susceptibles d'être orientées que les autres genres, bien que celles sans aucune orientation couvrent plus de 60 % de l'espace. Pour les autres genres (la nouvelle, les entrevues et débats et les vox populi), les unités non orientées occupent toujours plus de 80 % de l'espace.

FIGURE 45 : PART DE L'ESPACE OCCUPÉ (%) PAR LES UNITÉS N'AYANT PAS D'ORIENTATION RECENSÉE

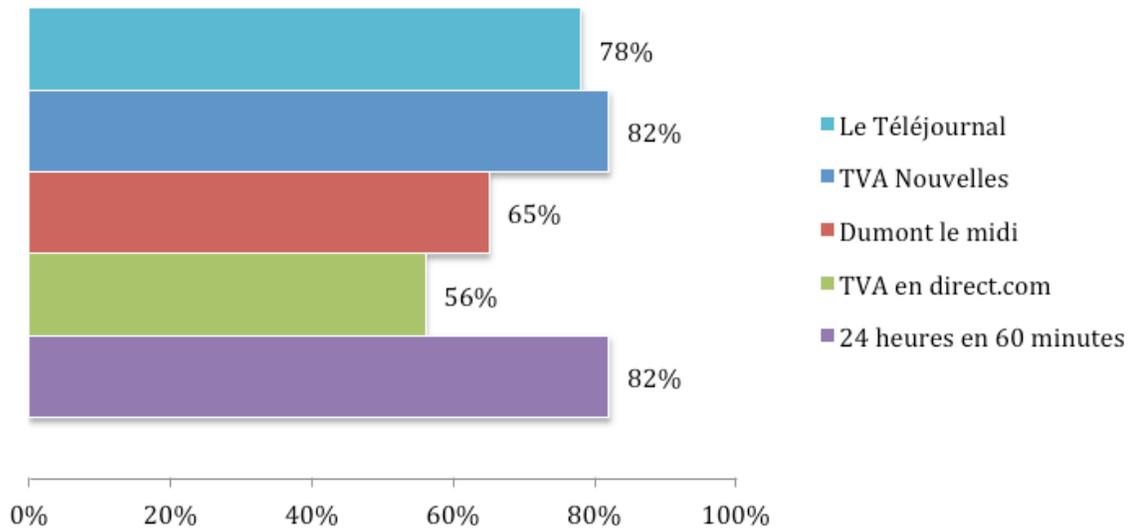


FIGURE 46 : PART DE L'ESPACE OCCUPÉ (%) PAR LES UNITÉS N'AYANT PAS D'ORIENTATION RECENSÉE, BULLETINS DE FIN DE SOIRÉE, SELON LE GENRE

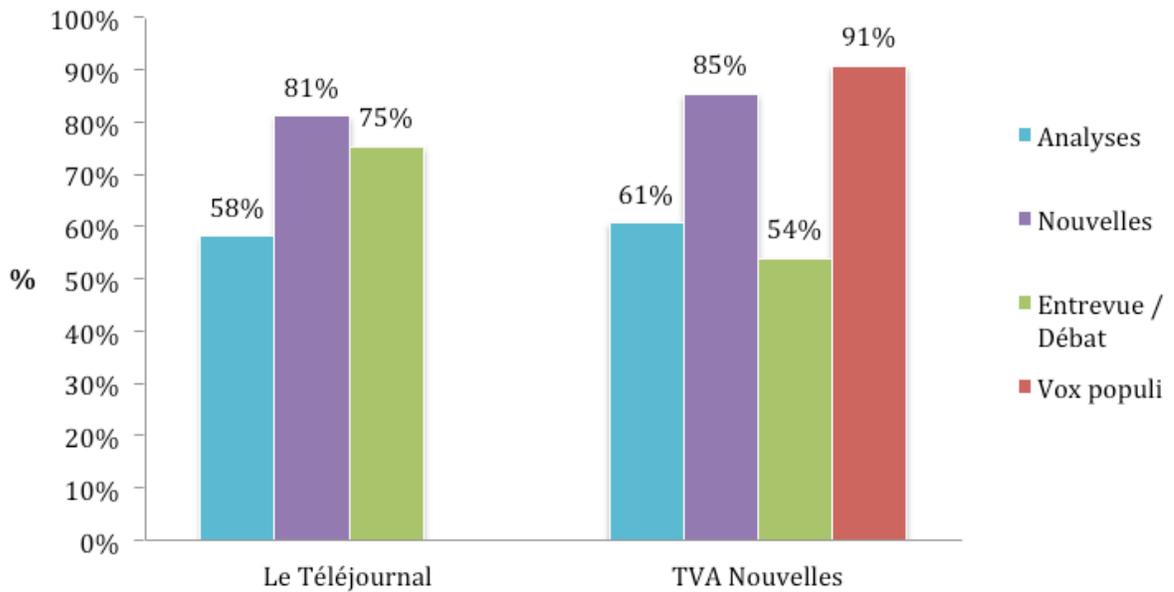


FIGURE 47 : PART DE L'ESPACE OCCUPÉ (%) PAR LES UNITÉS N'AYANT PAS D'ORIENTATION RECENSÉE, ÉMISSIONS D'AFFAIRES PUBLIQUES DU MIDI, SELON LE GENRE

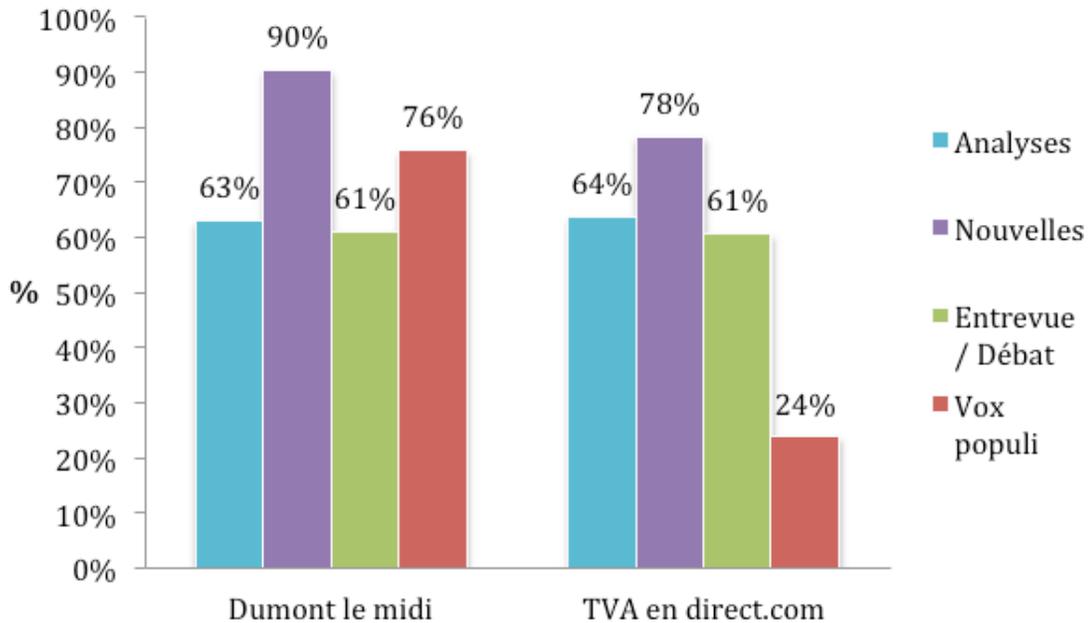
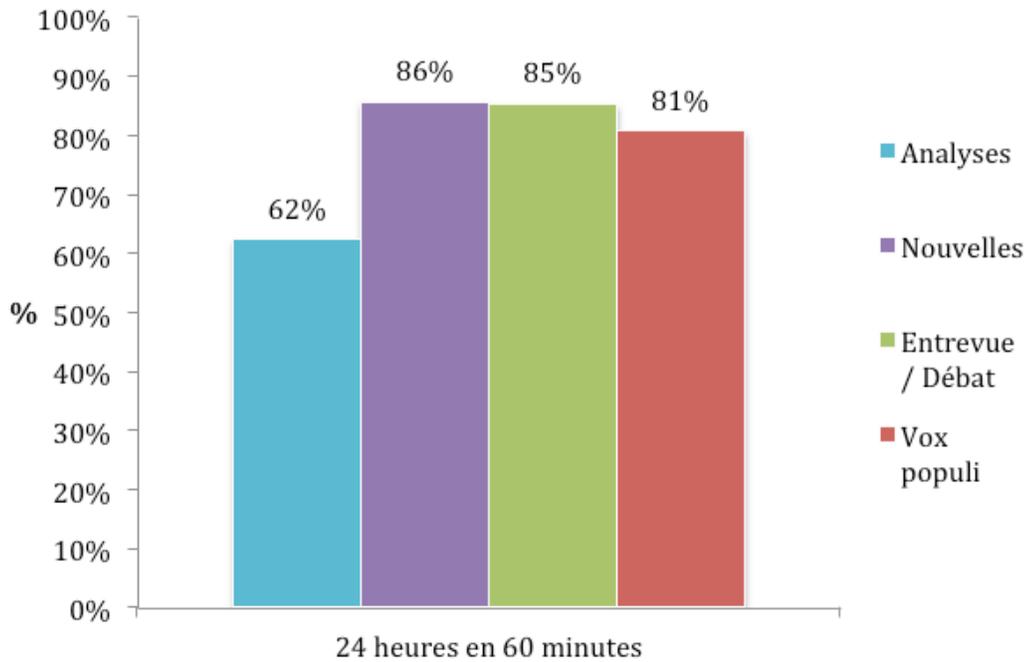


FIGURE 48 : PART DE L'ESPACE OCCUPÉ (%) PAR LES UNITÉS N'AYANT PAS D'ORIENTATION RECENSÉE, 24 HEURES EN 60 MINUTES, SELON LE GENRE



Nous allons maintenant nous intéresser aux segments qui recèlent une orientation. Pour les deux téléjournaux, les quelques orientations favorables le sont systématiquement à l'endroit du mouvement étudiant contre la hausse (**figure 49**) à deux exceptions près, le *TVA Nouvelles* ayant une orientation favorable à l'endroit de la CLASSE et une autre à l'égard du gouvernement. En ce qui a trait aux orientations négatives, c'est le parti gouvernemental qui en récolte le plus grand nombre, tant au bulletin de Radio-Canada (25) qu'à celui de TVA (30), bien que, dans ce dernier cas, le mouvement étudiant en reçoive presque autant (28) Au *Téléjournal 22 h*, c'est le parti au pouvoir qui récolte le plus d'orientations négatives (25). Le mouvement étudiant contre la hausse en récolte 16, et les grandes associations étudiantes s'en partagent 8. Au *TVA Nouvelles de 22 h*, le parti au pouvoir récolte là encore plus d'orientations négatives que le mouvement étudiant, soit 30 contre 28. Les associations étudiantes en cumulent 8.

FIGURE 49 : DÉCOMPTÉ DES ORIENTATIONS RECENSÉES, BULLETINS DE FIN DE SOIRÉE

	Orientations défavorables						Orientations favorables					
	Très défavorable		Défavorable		Total		Favorable		Très Favorable		Total	
	N	%	N	%			N	%	N	%		
Le Téléjournal	2	100	47	100	49	100	13	100	0	0	13	100
Gouvernement	1	50	24	51	25	51	0	0	0	0	0	0
Mouvement étudiant contre la hausse	1	50	15	32	16	33	13	100	0	0	13	100
Mouvement étudiant en faveur de la hausse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CLASSE	0	0	4	9	4	8	0	0	0	0	0	0
FECQ	0	0	2	4	2	4	0	0	0	0	0	0
FEUQ	0	0	2	4	2	4	0	0	0	0	0	0
TACEQ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TVA Nouvelles	7	100	59	100	66	100	7	100	0	0	7	100
Gouvernement	5	71	25	42	30	45	1	14	0	0	1	14
Mouvement étudiant contre la hausse	1	14	27	46	28	42	5	71	0	0	5	71
Mouvement étudiant en faveur de la hausse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CLASSE	0	0	5	8	5	8	1	14	0	0	1	14
FECQ	1	14	1	2	2	3	0	0	0	0	0	0
FEUQ	0	0	1	2	1	2	0	0	0	0	0	0
TACEQ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Afin de dégager une vue d'ensemble des orientations qui concernent chacun des camps, nous avons créé un indice d'orientation. L'indice est construit ainsi : deux points sont accordés pour chaque unité très favorable et un point pour chaque unité favorable. À l'inverse, deux points sont enlevés à chaque unité très défavorable et un point pour chaque unité défavorable. Un indice négatif montre que l'émission a été plus critique que l'inverse à l'égard d'un protagoniste.

Pour les deux bulletins de nouvelles, l'indice d'orientation s'avère négatif envers tous les partis faisant l'objet d'unités orientées (**figure 50**). Les indices d'orientation du *TVA Nouvelles* sont systématiquement plus forts qu'au *Téléjournal 22 h*, avec un écart plus prononcé en ce qui a trait au mouvement étudiant en général : celui-ci obtient un indice de -4 au bulletin de Radio-Canada, comparativement à -24 à celui de TVA. Dans les deux cas, le parti politique au pouvoir reste toutefois tributaire de l'indice d'orientation le plus négatif, soit -26 pour le *Téléjournal 22 h* et -34 au *TVA Nouvelles*.

FIGURE 50 : INDICE D'ORIENTATION* DES CAMPS QUI S'AFFRONTENT, BULLETINS DE FIN DE SOIRÉE

	<i>Le Téléjournal</i>	<i>Sans vox populi</i>	<i>TVA Nouvelles</i>	<i>Sans vox populi</i>
Gouvernement	-26	-26	-34	-32
Mouvement étudiant contre la hausse	-4	-4	-24	-24
Mouvement étudiant en faveur de la hausse	0	0	0	0
CLASSE	-4	-4	-4	-4
FECQ	-2	-2	-3	-3
FEUQ	-2	-2	-1	-1
TACEQ	0	0	0	0

* Composition de l'indice : on accorde 2 points à chaque orientation très favorable et 1 point pour chaque orientation favorable ; on enlève 2 points à chaque orientation très défavorable et 1 point pour chaque orientation défavorable.

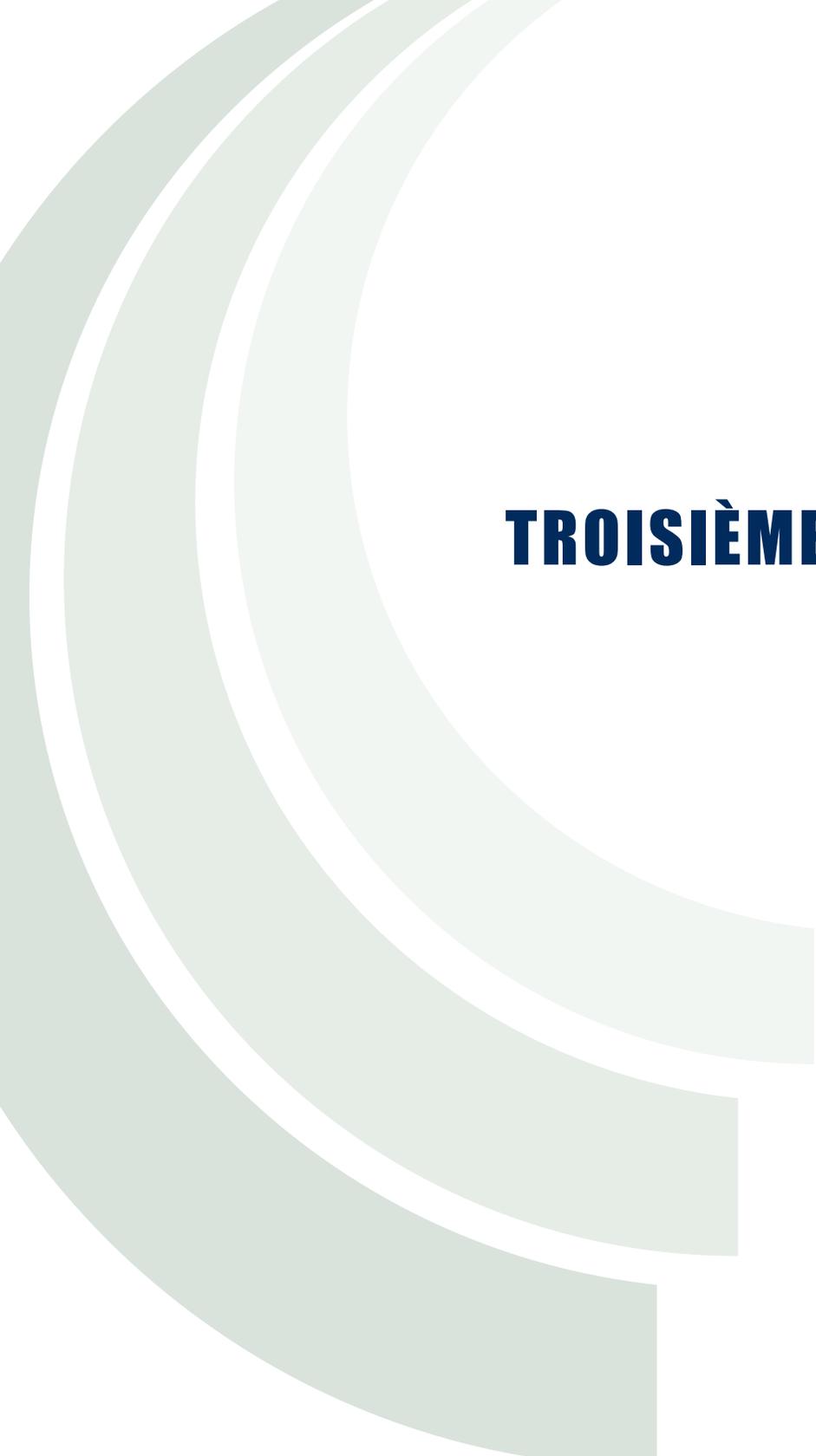
Pas moins de 150 orientations ont été distribuées parmi les principaux protagonistes du conflit à *TVA en direct.com* (**figure 51**), seulement 27 d'entre elles s'avérant positives. Les associations étudiantes se partagent 18 de ces orientations positives, le mouvement étudiant contre la hausse en général en obtient 6, alors que le parti au pouvoir en obtient 3. Quant aux orientations défavorables, elles visent davantage le mouvement étudiant, qui en récolte 53, dont 12 considérées comme très défavorables. Le parti au pouvoir obtient 39 orientations défavorables (dont 5 jugées très défavorables), alors que les associations étudiantes s'en partagent 31, dont 4 très défavorables. Celles-ci ciblent davantage la CLASSE, qui en récolte presque la moitié, soit 15.

Le grand nombre d'orientations retrouvées dans l'émission s'explique par les nombreuses interventions de membres du public appelés à faire connaître leur opinion. En effet, la division par genre dont nous venons de parler montre que seulement le quart du contenu des vox populi se retrouve à l'intérieur d'unités considérées comme non orientées à l'endroit des protagonistes. Cette proportion se situe plutôt autour de 60 % en ce qui a trait aux analyses et aux entrevues et débats et de 80 % pour le genre de la nouvelle. L'indice d'orientation négatif obtenu par le mouvement étudiant contre la hausse et, à un moindre degré, celui attribué au gouvernement s'atténuent de manière appréciable lorsque nous excluons des calculs les unités de vox populi (**figure 52**). Dans le cas du mouvement étudiant contre la hausse, l'indice passe de -58 à -16, et celui concernant le gouvernement de -40 à -10. Quant aux associations étudiantes, l'indice de la FEUQ (-3) passe au neutre en excluant les vox populi, celui de la FECQ devient positif (1) alors que l'indice de la CLASSE reste légèrement négatif (-4, comparativement à -11 lorsque les vox populi sont considérés).

FIGURE 54 : INDICE D'ORIENTATION* DES CAMPS QUI S'AFFRONTENT, 24 HEURES EN 60 MINUTES

	<i>Avec vox populi</i>	<i>Sans vox populi</i>
Gouvernement	-43	-38
Mouvement étudiant contre la hausse	-8	-10
Mouvement étudiant en faveur de la hausse	0	0
CLASSE	-3	-3
FECQ	1	1
FEUQ	0	0
TACEQ	0	0

* Composition de l'indice : on accorde 2 points à chaque unité très favorable et 1 point pour chaque unité favorable ; on enlève 2 points à chaque unité très défavorable et 1 point pour chaque unité défavorable.



TROISIÈME PARTIE

ANALYSE DES ENTREVUES

Par

Frédéric Bastien, professeur de science politique à l'Université de Montréal

Paule Beaugrand-Champagne, éditrice retraitée et consultante en information

Chantal Francoeur, professeure de journalisme à l'Université du Québec à Montréal.

9. RAPPORT D'ANALYSE ET DE RÉFLEXION DU PANEL D'EXPERTS

9.1 INTRODUCTION

Le 11 octobre 2012, le Centre d'études sur les médias (CEM) nous a demandé d'émettre un avis sur une cinquantaine d'entrevues télévisées diffusées entre la fin du mois de février et le début du mois de juin 2012 par Radio-Canada, RDI, TVA et V. Ces entrevues portaient sur la grève étudiante et elles étaient menées avec des parties impliquées dans le conflit : des membres du gouvernement du Québec, des étudiants favorables à la grève et des étudiants opposés à la grève.

Le mandat qui nous a été transmis consistait, de manière générale, à vérifier si ces entrevues respectaient les règles de l'art ou si elles étaient orientées en faveur d'un camp ou de l'autre. De façon plus spécifique, on nous a demandé d'évaluer chacune de ces entrevues en déterminant si elles étaient neutres, (dé)favorables ou très (dé)favorables à l'égard d'une partie ou d'une autre. Notre mandat consistait également à relever tout ce qui pourrait être considéré comme allant à l'encontre des règles de pratique généralement reconnues et, inversement, les entrevues menées avec brio. Enfin, le CEM a exprimé le désir que nous formulions quelques commentaires d'ensemble.

D'entrée de jeu, nous souhaitons souligner ce qui nous a semblé être une certaine distorsion dans les directives que nous avons reçues concernant l'évaluation de l'orientation de chacune des entrevues. En effet, bien que le principe général consistait à déterminer si elles respectaient « les règles de l'art », certaines directives précisait qu'une entrevue devrait être considérée comme ayant un caractère favorable ou défavorable si elle pouvait laisser une telle « impression » chez les téléspectateurs, si nous pouvions supposer qu'elle apparaissait ainsi aux téléspectateurs. Selon nous, le « respect des règles de l'art » et « l'impression pouvant être créée chez le récepteur » sont deux choses différentes. Des journalistes respectant les règles de l'art des interviews journalistiques peuvent créer l'impression qu'ils sont favorables ou défavorables à un camp. L'interview de type *hot seat* ou « sur la sellette », notamment, peut laisser l'impression que l'intervieweur est défavorable au camp de la personne interviewée (nous reviendrons sur ce genre d'interview dans ce rapport). D'une manière

générale, la réception de l'entrevue est susceptible d'être influencée par les valeurs et les attitudes politiques de chaque téléspectateur. Comme nous ne pouvons examiner la réception, nous avons donc analysé les interviews en nous basant sur les « règles de l'art » journalistique, mais nous soulignerons certains cas où nous pensons qu'un biais à l'égard des parties peut avoir été créé sans que les normes déontologiques n'aient été enfreintes.

9.2 DÉMARCHE

En nous inspirant de l'expérience d'autres groupes d'experts créés par le CEM au cours des dernières années pour étudier divers sujets, nous avons d'abord travaillé individuellement, puis nos observations ont été mises en commun et les désaccords ont été résorbés par un processus de délibération. De façon plus précise, le corpus d'entrevues a été réparti également entre chacun des membres du comité. Chaque interview a ainsi été l'objet d'une évaluation initiale sur la base de l'orientation (neutre, favorable ou défavorable) manifestée par le journaliste, le jugement étant particulièrement étayé lorsqu'un biais était décelé. Puis, ces mêmes entrevues ont été regardées par les deux autres membres du comité qui ont confirmé ou remis en cause l'évaluation initiale. Enfin, nous nous sommes réunis le 7 novembre 2012 pour examiner de plus près les entrevues dont l'évaluation ne faisait pas consensus et pour formuler quelques observations générales sur l'ensemble des interviews soumises à notre attention.

9.3 SOMMAIRE DES ANALYSES

D'une manière générale, le comité a observé une très grande qualité dans le travail accompli par les journalistes dont les interviews ont été portées à notre attention. Aucune des entrevues journalistiques⁶ n'avait un « caractère favorable ou défavorable manifeste imprégnant la totalité ou une bonne partie de l'échange », comme le précisait l'une des règles de codage que nous avons reçues. Nous avons cependant relevé de légères orientations dans certaines entrevues.

Notre corpus était constitué de 51 entrevues⁷. Le tableau suivant présente le nombre et l'orientation des entrevues par émission et par intervieweur. Comme on le constate, les entrevues qui témoignaient d'un manque de neutralité sont l'exception davantage que la règle.

-
6. Les deux entrevues réalisées par Martin Pelletier à l'émission *Dumont* ont un caractère défavorable au gouvernement et aux étudiants mais ce ne sont pas des entrevues journalistiques, comme nous le verrons dans la section 1.6 de ce rapport.
 7. Une entrevue menée avec Gilles Duceppe le 16 mai 2012 à l'émission *24 heures en 60 minutes* (à la suite des interviews effectuées avec Michaël Tourigny et Laurent Proulx) n'a pu être évaluée car elle n'était pas disponible.

FIGURE 55 : ORIENTATION DES ENTREVUES SELON LES ÉMISSIONS

Émission	Intervieweur(s)	Nombre d'entrevues	Neutres	Légèrement favorables aux étudiants	Défavorables aux étudiants et au gouvernement
24 heures en 60 minutes ^a	Anne-Marie Dussault	35	33	2	0
	Sébastien Bovet	3	3	0	0
	Jean-François Lépine	1	1	0	0
Le Téléjournal	Céline Galipeau	2	2	0	0
Le TVA Nouvelles	Sophie Thibault	2	2	0	0
TVA en direct.com	François Paradis	2	2	0	0
	Pierre Jobin	2	2	0	0
Dumont le midi	Mario Dumont	2	2	0	0
	Martin Pelletier	2	0	0	2
Total		51	47	2	2

^a Nous incluons ici deux entrevues portées à notre attention et diffusées dans le cadre de l'émission spéciale *Sortie de crise* diffusée simultanément sur la première chaîne de la télévision de Radio-Canada et RDI le vendredi 25 mai, dans le créneau et dans le décor de 24 heures en 60 minutes, et animée par Anne-Marie Dussault et Jean-François Lépine.

9.4 LE CAS DES ENTREVUES « LÉGÈREMENT FAVORABLES » AUX ÉTUDIANTS

Deux entrevues se distinguent toutefois d'un lot d'entrevues neutres réalisées par Anne-Marie Dussault. Nous jugeons les deux entrevues légèrement favorables aux étudiants. Dans les deux cas, il s'agit d'un moment dans l'entrevue où l'animatrice pose une question fermée qui propose un argumentaire ou une interprétation favorable aux étudiants. Les représentants étudiants n'ont qu'à répondre « oui » à la question fermée, confirmant l'argumentaire ou l'interprétation qui leur est favorable.

Le 18 avril 2012, Anne-Marie Dussault mène une entrevue avec Léo Bureau-Blouin et Martine Desjardins, à la suite d'une autre entrevue menée quelques instants plus tôt avec le journaliste et analyste politique Sébastien Bovet à Québec. L'entrevue porte notamment sur l'enjeu des frais de scolarité et la terminologie utilisée pour « condamner » les actes de violence commis lors de certaines manifestations. Anne-Marie Dussault avance une possible explication au comportement du gouvernement dans le conflit en évoquant l'analyse de son collègue et en parlant de « politique partisane ». Elle demande d'abord : « Et la stratégie politique, en voyez-vous une ? » Les deux leaders étudiants répondent par l'affirmative. « C'est rendu un conflit partisan » confirme Martine Desjardins. Ce qui est inhabituel, ici, c'est que dans une entrevue portant sur un enjeu, la journaliste verse dans l'analyse en mobilisant un schéma interprétatif qu'on associe davantage au cadrage du *game politics* : « Mais le gouvernement a peut-être intérêt à camper le PQ avec vous autres et du côté... je le dis entre guillemets, je ne porte pas un jugement, mais 'perdant' du côté des sondages, là. C'est-à-dire qu'il va être capable de dire en campagne *vous voyez là, le PQ, là, il s'est collé sur les étudiants, puis il a tenté de les récupérer, pis c'est de l'opportunisme, de l'hypocrisie...* » Elle décortique une stratégie partisane de la part du Parti libéral du Québec, renforçant ainsi le propos de Martine Desjardins. En raison de ce passage, nous avons considéré que l'entrevue était légèrement favorable aux étudiants.

Puis, le 6 juin 2012, Anne-Marie Dussault effectue une entrevue avec Martine Desjardins et les humoristes François Massicotte et Daniel Lemire, qui s'étaient récemment engagés dans le conflit pour manifester leur opposition à la loi spéciale du gouvernement. L'entrevue commence sur une note humoristique alors que l'animatrice fait remarquer à Martine Desjardins qu'elle a deux nouveaux co-interviewés et elle demande lequel des deux veut jouer Gabriel Nadeau-Dubois et Léo Bureau-Blouin. Puis, versant dans l'analyse de façon semblable à l'entrevue décrite précédemment, elle formule une question qui peut paraître sympathique aux étudiants. En effet, évoquant un appel à la mobilisation de la Convergence des luttes anti-capitalistes (CLAC), elle dit : « Vous avez choisi une autre voie, donc vous dénoncez la CLAC... Parce que dans le fond, les actions de la CLAC demain, ça va rejaillir sur vous. Les gens vont dire *bon, encore les étudiants, les étudiants qui ont tout voulu à la table de négociations et qui n'ont rien réglé, même si la ministre...* Vous savez, vous avez le dos large. » Martine Desjardins abonde évidemment dans le sens de cette interprétation sympathique. Pour cette raison, nous avons également considéré que cette entrevue était légèrement favorable aux étudiants, bien qu'il ne s'agissait que d'extraits très courts dans une entrevue de 8 minutes.

Nous tenons à souligner que ces deux entrevues font partie d'un corpus de 35 entrevues réalisées par Anne-Marie Dussault qui ont été soumises à notre analyse. Nous ne saurions conclure qu'Anne-Marie Dussault (ou RDI) a été clairement favorable aux étudiants dans ce corpus d'entrevues.

9.5 DES ENTREVUES SUR LA SELLETTE

Bien que nous ayons évalué que l'orientation de la majorité des entrevues soumises à notre attention était neutre, nous imaginons que certaines d'entre elles ont pu être spécialement perçues comme défavorables aux personnes interviewées parce qu'il s'agissait d'entrevues d'un genre journalistique particulier, appelées « entrevues sur la sellette » ou, comme on le dit souvent en anglais, *hot seat*. Le journaliste et enseignant universitaire Claude Sauvé⁸ indique qu'une entrevue sur la sellette est menée avec une personne en situation de pouvoir et qu'elle vise à mettre en relief les incohérences, les contradictions, à la pousser à annoncer ses couleurs, à prendre position, à rendre des comptes. Ce genre suppose une recherche préalable importante qui permet à l'intervieweur de confronter des faits ou des comportements. L'interviewé doit s'expliquer sur des faits, justifier des opinions, des idées, des émotions, des actions, des inactions, des incohérences ou des omissions. L'intervieweur adopte une attitude de doute, sur le qui-vive pour saisir les incohérences, les contradictions, les demi-vérités, les faussetés, les évasions, les manipulations, les omissions.

Il exige que l'interviewé précise les à peu près, clarifie les flous artistiques, corrige les demi-vérités, écarte les demi-mensonges. Le journaliste contrôle ses réactions et le déroulement de l'échange tout en respectant son interlocuteur. Il doit se garder de basculer dans l'agressivité et d'affronter l'autre personne, car il risque alors de tomber dans le vedettariat, le spectacle, le combat, rendant stériles les efforts déployés pour aller chercher toute l'information. Il doit plutôt demeurer centré sur les faits. L'intervieweur peut faire des affirmations, établir des liens et confronter les contradictions entre la parole et l'action par

8. Sauvé, Claude. (2000). *Faire dire : l'interview à la radio-télévision*. Montréal, Canada : Les presses de l'Université de Montréal.

la reformulation. Dans une interview sur la sellette, l'invité qui veut tout contrôler manifestera peut-être de l'agressivité, tentera de neutraliser l'intervieweur et d'accaparer l'antenne. Dans de telles circonstances, les interruptions sont permises et même souhaitables pour conserver le contrôle de l'interview, mais il faut interrompre avec politesse.

Dans le corpus que nous avons examiné, quelques entrevues appartiennent clairement à ce genre particulièrement exigeant. Le « coefficient de difficulté » d'une telle entrevue, pour le journaliste mais aussi pour l'invité, peut donner l'impression à certains téléspectateurs que l'interviewé subit un traitement injuste et que l'intervieweur lui est défavorable. Or ce n'est pas le cas : il s'agit plutôt d'un travail journalistique que les circonstances peuvent exiger pour obtenir de l'information de la part des personnes en position d'autorité. À cet égard, nous souhaitons souligner trois entrevues diffusées à *24 heures en 60 minutes* et que nous avons considérées comme « neutres » même si des téléspectateurs ont pu avoir une autre perception.

Le premier cas est une entrevue particulièrement longue étant donné le format de l'émission *24 heures en 60 minutes* (près de 15 minutes) menée le 17 mai avec Raymond Bachand, alors ministre des Finances du Québec, au moment où le gouvernement s'apprêtait à déposer le projet de loi 78. Anne-Marie-Dussault interroge le ministre, notamment, sur la gestion politique qui a suivi le projet d'entente signé par le gouvernement et les représentants étudiants le 5 mai, l'à-propos de poursuivre les discussions avec les étudiants et d'entreprendre une médiation, les conséquences économiques des manifestations et la signification du carré rouge. Elle le fait en remettant souvent en question les propos du ministre, en invoquant des références précises et en établissant des liens avec d'autres aspects de la gouvernance. Par exemple, elle confronte le ministre à propos des critiques énoncées par le Barreau du Québec au sujet de la loi spéciale ; lorsque le ministre rétorque que l'ancien président du Barreau canadien, Bernard Amyot, a condamné cette critique du Barreau, l'animatrice souligne que M^e Amyot est membre d'un grand cabinet d'avocats de Montréal et que ceux-ci sont d'importants contributeurs à la caisse électorale du PLQ. Plus tard, lorsque le ministre fait état des répercussions appréhendées des manifestations sur l'économie montréalaise à l'approche de la saison touristique, l'animatrice lui demande si ces répercussions sont plus importantes que la collusion et la corruption dans l'industrie de la construction. Nous estimons que cette entrevue d'Anne-Marie Dussault est un très bon exemple d'entrevue journalistique de type « sur la sellette » respectant les règles de l'art, et qu'elle est donc neutre.

Une entrevue sur la sellette est d'autant plus susceptible d'être perçue comme étant orientée défavorablement à l'égard des interviewés lorsque le journaliste mène, immédiatement avant ou après, une interview « régulière ». Cela nous conduit au second exemple d'entrevue sur la sellette qui a retenu notre attention. Le 21 mai, Sébastien Bovet effectue une entrevue *hot seat* avec les deux porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois et Jeanne Reynolds, à la suite de manifestations violentes et dans un contexte où la CLASSE s'abstient de dénoncer les actes de violence commis à l'égard d'autres cibles que des personnes physiques. Le journaliste interrompt quelques fois les deux interviewés pour corriger leurs propos (par exemple, à deux occasions, il leur objecte que « la Loi [78] n'empêche pas les manifestations ») ou préciser des informations. Il leur demande s'ils dénonceraient des actes criminels dont ils seraient témoins et, devant la réponse indirecte qu'il reçoit, il leur dit : « Oui mais vous êtes citoyens avant tout, M. Nadeau-Dubois et M^{me} Reynolds, vous êtes des citoyens d'une société

démocratique organisée. Les actes criminels sont-ils condamnables ou acceptables dans le contexte d'une manifestation ? » Il dit à Jeanne Reynolds, qui rappelle que l'enjeu est la hausse des frais de scolarité : « On n'en est plus là. On est sur la Loi 78, avec des casseurs qui s'intègrent à vos manifestations, qui font de la casse, qui se paient, dans l'esprit de bien des gens, qui se paient un party contre les policiers. » C'est une entrevue sur la sellette et nous l'avons considérée « neutre ».

Quelques instants plus tard, dans la même émission, il mène une autre entrevue, cette fois avec Léo Bureau-Blouin et Martine Desjardins. Dans un contexte où l'on remet en question la solidité de l'union stratégique entre la CLASSE et les deux autres associations étudiantes, l'intervieweur pose notamment des questions amenant les présidents de la FECQ et de la FEUQ à expliquer pourquoi ils n'adoptent pas les mêmes positions et tactiques que la CLASSE. Le style est posé, les interruptions et les objections sont peu nombreuses. Il ne s'agissait pas d'une entrevue sur la sellette. Le contraste entre celle-ci et la précédente a pu occasionner une perception de biais, mais les deux entrevues ont respecté les règles de l'art.

Enfin, il peut arriver qu'un journaliste amorce une interview de façon intimiste ou en mode « recherche d'information », mais estime, en cours d'entrevue, qu'il est nécessaire de basculer vers une entrevue sur la sellette. C'est un peu le cas de cette troisième entrevue qui a retenu l'attention des membres du comité. Le 22 mars 2012, à la suite d'une importante manifestation à Montréal, Anne-Marie Dussault s'entretient avec un étudiant opposé à la grève et présenté comme un co-porte-parole du Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec. Au cours de cette entrevue d'une durée de près de quatre minutes, l'étudiant expose les arguments en faveur d'une hausse des frais de scolarité et en opposition au mouvement de grève. À la fin de l'entrevue, l'animatrice fait un constat et enchaîne subitement avec une question : « Au fond, vous répétez les arguments du gouvernement... Êtes-vous un libéral ? Êtes-vous un membre du Parti libéral ? » L'étudiant répond qu'il n'a aucune affiliation politique et la journaliste termine l'interview. Dans aucune autre entrevue que nous avons examinée l'animatrice ne s'informe de l'adhésion des étudiants interviewés à un parti politique. Cette fin d'entrevue peut avoir laissé, chez certains téléspectateurs, l'impression que la journaliste est défavorable aux étudiants pro-hausse. Mais nous avons estimé qu'elle respectait les règles de l'art. Dans ce cas-ci, la journaliste semble avoir constaté au cours de l'entretien la similarité entre l'argumentaire gouvernemental et celui de son interviewé et, prise d'un doute, a voulu clarifier le véritable statut de son invité. Il convient également de préciser que le Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec est une organisation *ad hoc* qui n'est pas institutionnalisée au même titre que la FECQ, la FEUQ et la CLASSE, ce qui peut également justifier qu'elle ait interrogé son invité sur son affiliation politique alors qu'elle ne l'a pas fait pour les présidents et porte-parole des associations étudiantes opposées à la hausse.

9.6 ENTREVUES NON JOURNALISTIQUES

Les deux entrevues réalisées par Martin Pelletier à l'émission *Dumont le midi* ont un caractère manifestement défavorable au gouvernement et aux étudiants mais nous sommes d'avis que ce ne sont pas des entrevues journalistiques. Le 23 mai 2012, Martin Pelletier, accompagné de l'ancien ministre libéral Jacques Dupuis (qui semble agir à titre de co-animateur ou de participant régulier à l'émission), reçoit Martine Desjardins. L'animateur débute l'entrevue

en affirmant que lui et « tout le monde » veulent que le conflit se règle « cette semaine ». Dans un contexte où les parties impliquées disent avoir des difficultés techniques à se joindre, il invite la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, à appeler à l'émission pour s'adresser à Martine Desjardins. Puis, il colore l'une de ses questions d'une opinion clairement défavorable au gouvernement, sans invoquer un fait ou un exemple concret: « C'est quoi votre lecture de la situation? On sait que le gouvernement ne dit pas les vraies affaires. Pourquoi? » Alors que Jacques Dupuis exprime son irritation devant les échanges que les parties font sur la place publique et indique qu'il n'est pas possible, selon lui, de suspendre la loi 78, l'animateur exprime une fois de plus son opinion en lui demandant: « Pourquoi aujourd'hui on ne peut pas suspendre cette fameuse loi qui... d'ailleurs, moi, je suis de droite, mais je suis contre la section 2 et 3 [sic] de la Loi. Mais pourquoi on ne suspend pas la loi? » L'entrevue est clairement défavorable au gouvernement du Québec et, par l'intervention de Jacques Dupuis, défavorable aux étudiants opposés à la hausse.

Le lendemain, Martin Pelletier reçoit Jeanne Reynolds de la CLASSE. À nouveau, il prend position contre le gouvernement: « [...] le gouvernement ne dirige pas dans l'intérêt de l'ensemble de la population, il laisse perdurer une crise qui fait mal au Québec [...] ». Il l'interroge sur l'à-propos de tenir une élection, et précise encore davantage son point de vue en déclarant, par exemple: « [...] le gouvernement, là, je suis pas devin, mais là le gouvernement, je le sais, on a l'impression qu'il négocie de mauvaise foi. En fait, il ne négocie pas, il fait des sorties publiques de mauvaise foi [...] Qu'est-ce que vous pensez de l'attitude de la ministre en ce moment, qui reporte ça? » L'intervieweur est défavorable au gouvernement du Québec. Il semble également défavorable aux étudiants car il interrompt fréquemment Jeanne Reynolds, mais surtout parce qu'il exprime un propos moqueur, pour ne pas dire paternaliste, sur le comportement des représentants de la CLASSE lors de récentes négociations avec la ministre Line Beauchamp, en demandant: « Au moins, vous engagez-vous ce midi, que votre représentant va prendre des *wake-up* avant d'assister à la rencontre pour pas être endormi sur la *switch* pis signer les yeux fermés? »

Dans ces deux entrevues, l'animateur Martin Pelletier se positionne. L'entrevue paraît davantage un spectacle obtenu par la provocation qu'une démarche visant à obtenir de l'information. Il fait preuve de transparence en affichant son positionnement idéologique, mais sa façon de faire ne correspond pas aux normes journalistiques. D'ailleurs, *Dumont le midi* se présente comme une émission où il y a de l'opinion: le contrat avec les téléspectateurs est clair. En outre, les intervieweurs ne sont pas des journalistes. Sur son compte *Twitter*, Mario Dumont (qui anime sur la chaîne LCN au moment où nous produisons notre rapport) se présente comme « animateur et chroniqueur – affaires publiques » et son nouvel employeur décrit son programme comme « une émission d'actualité et d'opinion ». Quant à Martin Pelletier, il anime maintenant une émission à CHOI-RadioX, et est présenté sur le site web de cette station comme un ancien participant à l'émission *Occupation double* et comme « le roi de l'information et des débats sur l'actualité à Vtélé » quand il y était⁹. Selon nous, les règles du journalisme ne s'appliquent pas ici car les deux émissions analysées appartiennent à un autre genre.

9. Therrien, Richard. (17 mai 2012). « Mario Dumont quitte V pour LCN ». *Le Soleil*. <http://blogues.lapresse.ca/therrien/2012/05/17/mario-dumont-quitte-v-pour-lcn/> Leclerc, Yves. (28 mars 2012). « Partisans libéraux « lobotomisés »: Martin Pelletier Blanchi ». *Le journal de Québec*. <http://www.journaldequebec.com/2012/03/28/martin-pelletier-blanchi>. RadioX.com (2012). *Le show du matin: Martin Pelletier*. <http://montreal.radiox.com/animateurs/mpelletier>

CONCLUSION

Les émissions analysées partagent le mandat commun d'offrir une information axée sur l'actualité du moment, mandat qui a mené dans tous les cas à une couverture abondante des événements reliés au conflit étudiant : pendant les 7 semaines s'étendant du 4 mai au 23 juin 2013, chacune des 5 émissions analysées lui a consacré au moins 30 % de son contenu. Cependant, les émissions d'information utilisent en fait des approches sensiblement différentes.

LES BULLETINS DE NOUVELLES (TÉLÉJOURNAL 22 H DE RADIO-CANADA, TVA NOUVELLES DE 22 H)

Une bonne part des bulletins de fin de soirée sont présentés alors que se déroulent en parallèle des manifestations nocturnes au caractère parfois imprévisible. Pour la période analysée, le thème de prédilection des deux téléjournaux est donc celui des manifestations et des moyens de pression, et cela d'une façon encore plus marquée au *TVA Nouvelles de 22 h*. Le deuxième sujet en importance de ces rendez-vous quotidiens est d'ailleurs le thème connexe du travail policier. L'importance accordée au suivi des manifestations, et, de façon plus large, au compte-rendu d'événements, semble expliquer pourquoi le traitement des enjeux de fond n'est pas proéminent, une tendance ici encore plus marquée à TVA.

En dépit de ce traitement souvent à chaud des événements, plus des trois quarts du contenu ne comporte aucune connotation positive ou négative à l'égard des principaux protagonistes, soit le gouvernement du Québec, le mouvement étudiant contre la hausse, son pendant en faveur de la hausse, et les diverses associations étudiantes. Le panel qui a évalué les quatre entrevues proposées par ces téléjournaux de fin de soirée (deux à Radio-Canada et autant à TVA) n'y a pas trouvé d'orientation.

Les indices d'orientation qui font la synthèse du caractère positif ou négatif des segments orientés montrent une couverture plus critique des deux téléjournaux envers le parti au pouvoir qu'à l'égard de ses opposants étudiants. Ces indices sont dans l'ensemble légèrement plus négatifs au *TVA Nouvelles* qu'à la télévision publique, avec un écart toutefois plus marqué en ce qui concerne le mouvement étudiant contre la hausse : celui-ci a bénéficié d'un nombre plus élevé d'orientations favorables à Radio-Canada, ce qui, pour ce bulletin, atténue le caractère négatif de son indice.

LES ÉMISSIONS D'AFFAIRES PUBLIQUES DU MIDI (DUMONT LE MIDI À V, TVA EN DIRECT.COM)

Outre leur visée informative et le moment de leur diffusion, les deux émissions d'affaires publiques du midi ont en fait peu de points en commun. *TVA en direct.com* cherche visiblement à traiter d'une grande variété de sujets chaque semaine. La proportion du temps d'antenne consacré au conflit étudiant y est moindre que pour les autres émissions. On y aborde une plus grande panoplie de thèmes, et d'une semaine à l'autre, les thèmes dominants varient. Peut-être est-ce en raison de la formule axée sur l'interactivité avec le public? En effet, on peut supposer que l'impératif d'encourager la participation du public exige un renouvellement constant des sujets abordés et des angles utilisés.

L'espace accordé au conflit étudiant à cette émission est surtout partagé entre les nouvelles, les entrevues et les vox populi. Ceux-ci prennent la forme d'entrevues avec des téléspectateurs, de lecture de commentaires affichés sur Internet et, parfois, de la publication de résultats de sondages en ligne.

L'importance accordée à l'opinion du public fait augmenter de façon substantielle le nombre d'unités jugées orientées. De fait, quelque 45 % du matériel diffusé recèle une orientation. Il s'agit de la proportion la plus élevée au sein des émissions que nous avons analysées. En général, les auditeurs y sont plus critiques à l'endroit des étudiants qui combattent la hausse qu'à l'égard du gouvernement, mais c'est également le cas pour les moins nombreuses orientations identifiées dans les extraits qui appartiennent aux autres genres journalistiques.

Quatre entrevues ont été réalisées dans le cadre de cette émission. Le panel les a considérées comme neutres à l'endroit des protagonistes.

TVA en direct.com s'intéresse par ailleurs moins aux considérations reliées à la stricte joute entre les parties qu'aux enjeux du conflit. Les questions de fond occupent une place prépondérante à l'intérieur de tous les genres journalistiques.

De son côté, l'émission *Dumont le midi* consacre un peu plus de la moitié de son temps d'antenne pour la période allant du 4 mai au 23 juin 2012 à la crise étudiante. Elle le fait principalement par le biais d'analyses et de commentaires.

L'émission couvre principalement les aspects liés aux négociations, stratégies et coulisses du conflit. Elle consacre une part plus réduite aux enjeux de fond, même si ceux-ci représentent 30 % de la couverture.

Nous avons perçu une orientation à l'endroit des principaux protagonistes du conflit dans 35 % du contenu de cette émission de V. La cause étudiante s'y trouve plus malmenée que la position du parti au pouvoir. La CLASSE représente une cible de choix, récoltant à elle seule un peu plus du quart des orientations négatives que nous y avons décelées.

Le panel qui a évalué les quatre entrevues diffusées pendant ces quotidiennes estime qu'il ne s'agit pas d'interviews journalistiques, car on n'y cherche pas à obtenir de l'information. Les animateurs ne cachent pas leurs opinions. Ils font débat avec des invités. Deux de ces interviews étaient défavorables tant au gouvernement qu'aux étudiants.

24 HEURES EN 60 MINUTES

Diffusée sur une chaîne d'information en continu, l'émission *24 heures en 60 minutes* accorde énormément de couverture au conflit étudiant. Ses artisans bénéficient visiblement d'une grande marge de manœuvre dans la construction de l'émission : d'une durée théorique de 60 minutes avec les publicités, elle se retrouve régulièrement allongée au gré des événements qui jalonnent le conflit. *24 heures en 60 minutes* attribue une importance toute particulière aux négociations et aux coulisses du conflit.

Sa couverture laisse beaucoup de place aux entrevues et débats, qui sont d'ailleurs le moyen privilégié pour développer les enjeux de fond. Bien que dans l'ensemble les dimensions liées à la joute de l'opinion publique ou à la personnalité des protagonistes prennent plus de place, le grand nombre d'heures d'antenne allouées à la crise étudiante fait en sorte que la couverture des enjeux de fond y demeure très présente.

Notre analyse dégage une proportion d'extraits non orientés par rapport aux principaux protagonistes nettement plus élevée pour cette émission d'affaires publiques du service public que pour celles des deux réseaux privés. Cette part est supérieure à 80 %. De plus, 37 des 39 interviews qui s'y sont déroulées ont été jugé comme étant neutres par les experts du panel. Les deux autres ont été légèrement favorables à la cause étudiante.

En prenant en considération la quantité de matériel proposé aux téléspectateurs, les indices d'orientation ne semblent pas très élevés, mais l'orientation négative à l'égard du gouvernement est plus prononcée que celle à l'égard du mouvement étudiant.

De manière générale, pour ce qui est de cet aspect central de notre analyse qui concerne l'orientation, nous pouvons conclure que trois des cinq émissions – les deux téléjournaux de fin de journée et l'émission *24 heures en 60 minutes* – ont fait preuve d'un certain détachement dans la couverture de la crise étudiante. Environ 80 % du contenu ne recelait pas d'orientation positive ou négative à l'égard de l'une ou l'autre des parties impliquées. Quant à la portion qui contenait une orientation, le plateau négatif de la balance l'emporte sur le plateau positif dans les trois émissions et pour tous les protagonistes retenus pour cette étude. Si l'on met les plateaux négatifs des uns et des autres côte à côte, on constate que celui du gouvernement est plus lourd que celui de son adversaire étudiant. Les trois émissions ont été plus critiques à l'égard des positions et des actions du Parti libéral alors majoritaire à l'Assemblée nationale.

Les résultats sont bien différents pour les émissions d'affaires publiques de V et de TVA. D'abord, les propos y sont plus engagés, mais ce constat est attribuable, en bonne partie, aux commentaires des téléspectateurs qui sont diffusés ou lus en ondes pendant ces émissions. Deuxièmement, la balance des indices d'orientation est plus défavorable à l'option étudiante et aux gestes posés pour la soutenir qu'elle l'est pour le gouvernement. Sur cet aspect, les opinions émises par les auditeurs ne peuvent servir d'explication. Les autres segments des deux émissions pointent, en effet, dans la même direction et avec autant de force.